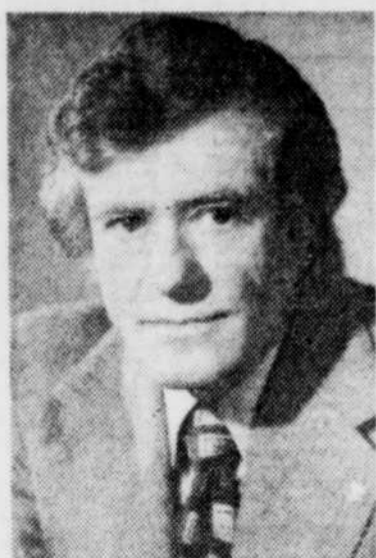


mardi



Claude DUBOIS

UN UNIONISTE QUI PENCHE DU COTE DES LIBERAUX

Le député de Huntingdon à l'Assemblée nationale, Claude Dubois, doit décider au cours des prochaines heures, s'il quittera l'Union nationale pour adhérer au Parti libéral.

page B-1

MESRINE BLESSE UN JOURNALISTE



Jacques MESRINE

Pour servir un avertissement à un journaliste parisien qui menait de nouvelles recherches sur lui, Jacques Mesrine l'a blessé de trois balles hier. Jacques Tillier, âgé de 32 ans, de l'hebdomadaire "Minute", a raconté comment les choses se sont déroulées.

page D-1

Le chômage demeure au même niveau

Pour un cinquième mois consécutif, le nombre des chômeurs a diminué au Canada passant de 793,000 en juillet à 722,000 en août. Le pourcentage reste toutefois à 7.2 pour 100 du total de la main-d'œuvre disponible.

page A-2

LOCK-OUT DANS CINQ CAISSES POP

Des lignes de piquetage ont été dressées par 75 employés de cinq caisses populaires de la région de Québec, objets d'un lock-out depuis la dernière fin de semaine.

page B-10

HAUSSE DES TAUX D'INTERET

Comme prévu, les banques canadiennes ont haussé leurs taux préférentiels.

page C-8

EN EDITORIAL

Paul Lachance parle des conséquences de la "découverte" d'une brigade de soldats soviétiques à Cuba.

page A-6

Le train, c'est fini pour elles

L'ISLET — Un cultivateur de ville de L'Islet, M. Gérard Thibault, aurait perdu 15 de ses 20 vaches lors d'un accident impliquant un train de marchandises, il y a quelques jours. Après avoir endommagé leur enclos, les malheureuses bêtes se sont entassées sur la voie ferrée qu'elles n'ont pu quitter à temps, lors du passage du train. Les enquêteurs du CN ont établi que l'accident s'est produit à 20h30. Le propriétaire a été rejoint seulement à 22h30 et il a estimé sa perte à près de \$20,000. Les vaches qui ont "échappé" à la catastrophe ont été retrouvées errant dans un bois voisin.

Rondeau en prison pour deux ans

MONTREAL (PC) — L'ex-député indépendant du comté de Shefford, Gilbert Rondeau, devra purger une peine de deux ans de pénitencier à la suite de sa condamnation pour conspiration et incendie criminel.

La Cour d'appel du Québec a porté de six mois à deux ans la sentence imposée à l'ex-député après avoir été reconnu coupable d'avoir participé à l'incendie d'une maison qu'il possédait dans les Cantons de l'Est.

Dans un jugement écrit publié mardi, la cour déclare que la sentence de six mois imposée par le tribunal de première instance était nettement insuffisante.

Dans sa requête de révision du jugement, la semaine dernière, la Couronne avait demandé que la sentence soit portée à 18 mois.



Bernard GEOFFRION

GEOFFRION ENTREPREND SON NOUVEAU ROLE

Au Forum de Montréal, Bernard Geoffrion a fait ses débuts hier comme pilote des Canadiens. Il a fait l'éloge de son prédécesseur Scotty Bowman mais a précisé qu'il aurait des méthodes fort différentes.

page C-2

Entrevue exclusive au SOLEIL

J'ai peur de me faire descendre (Raymond)

par Guy DUBE et Marcel COLLARD

"Moi, ce que j'apprends le plus, c'est de me faire descendre, un jour, par des policiers. Il n'y a pas personne d'autre qui m'en veut... Et puis, quand tout ça (l'enquête de la CECO) va être terminée, je vais tout oublier. Je vais partir en vacances."

Quand nous nous sommes rendus rencontrer Louis-Albert Raymond dans un chic restaurant Le Deauville de Sainte-Foy, hier soir, ce présumé "parrain" de la pègre était déjà attablé avec un jeune couple. En nous apercevant, il a rapidement fait signe aux deux personnes de "quitter" la table puis, affichant un sourire nerveux du coin des lèvres, il nous a invités à nous asseoir.

La conversation s'engage difficilement. Ce n'est pas tous les jours que deux journalistes et un photographe s'entretiennent avec celui qui a été désigné par la CECO comme étant "l'émence grise de la pègre à Québec". Ce n'est pas tous les jours non plus que ce petit homme qui campe ses 185 livres sur ses cinq pieds et cinq pouces accepte de conter sa vie — ou une partie de sa vie — à des représentants de la presse.

Il commande une eau Perrier. Nous, nous consommons de la bière comme d'habitude. "Moi, je ne prends pas une goutte de boisson. Je ne me suis même jamais saoulé. J'ai horreur des gens qui prennent un coup et qui ne peuvent même pas rencontrer leurs obligations. Je ne trouve pas ça correct."

Louis-Albert Raymond a recommencé à fumer hier matin, au palais de justice de Québec, juste avant l'audition de sa requête contre le président de la CECO en cour supérieure. Il allume et rallume constamment son vieux cigare, comme un connaisseur, sans aspirer de l'air. Six autres attendent le même sort dans la poche supérieure de son veston.

Il nous montre l'inscription à l'intérieur de ce veston: octobre 1969. Il le porte depuis 10 ans. Chez lui, il en a une cinquantaine d'autres, mais il les porte rarement. Ils sont comme neufs", dit-il, en parlant de ses complets.

Il fait ses bretelles

Puis il nous montre les bretelles qui retiennent ses pantalons. "C'est (Suite à la page A2, 1re col.)"

autres détails, page A-3



Le Soleil, Gilles Lafond

Il sort de l'anonymat

Pour la première fois, interrogé par les journalistes Marcel Collard et Guy Dubé, du SOLEIL, Louis-Albert Raymond (au centre) accepte de brosser son portrait publiquement.

Le témoignage de Raymond, ajourné

par Marcel COLLARD et Guy DUBE

Le juge Denys Dionne a affirmé, hier, que la Commission d'enquête sur le crime organisé continuera à démasquer la pègre malgré que, par respect et déférence pour la cour supérieure, il lui fallait ajourner le témoignage que devait rendre M. Louis-Albert Raymond, au cours de l'après-midi.

À la reprise de l'audience, interrompue vendredi midi, le juge Dionne s'est rendu à l'ordonnance émise plus tôt dans la journée par le juge en chef

associé de la cour supérieure, le juge Gabrielle Vallée, de surseoir au témoignage de M. Raymond, en attendant qu'elle statue sur la requête en irrecevabilité logée par le procureur de la CECO, Me Jacques Richard.

Me Richard a invoqué des textes de jurisprudence pour démontrer que la requête pour l'émission d'un bref d'évocation, ordonnant au juge Dionne de se récuser comme président de la CECO, était irrecevable et prématurée.

Rappelons que, par son procureur, Me Marc Delisle, M. Raymond veut que la cour supérieure ordonne la remise

de tous les documents relatifs à l'enquête et au témoignage qu'il a rendu à huis clos et que le juge Dionne se recuse en sa qualité de commissaire pour recevoir son témoignage. Il allègue que justice pourrait ne pas être rendue et qu'un conflit d'intérêts peut surgir puisque Me Dionne a déjà été son avocat.

À l'appui de la requête en irrecevabilité, le procureur de la CECO a invoqué trois motifs. Il a rappelé que la Cour d'appel du Québec avait consacré le principe que la CECO

(Suite à la page A2, 4e col.)

Duclos critique la stratégie référendaire de Chrétien



richard daignault à ottawa

Un jeune député libéral fédéral de la région de Québec n'est absolument pas d'accord avec la tactique référendaire énoncée par Jean Chrétien à la suite des réunions du caucus des libéraux fédéraux du Québec au Mont-Gabriel.

"C'est une tactique qui se résume à dire NON à n'importe quelle question du gouvernement péquiste. Nous, les libéraux fédéraux, nous ne proposons rien pour donner plus de force à la voix du Québec à l'échelle du Canada tout entier. Je trouve que c'est une grave erreur et je ne suis pas du tout d'accord."

Louis Duclos, député de la circonscription de Montmorency depuis 1974 et réélu au printemps par une majorité écrasante (18,000 voix), trouve que la ligne dure exprimée par Chrétien et soutenue selon lui

par l'état-major du parti aura des conséquences négatives.

Duclos n'est âgé que de 40 ans mais il a déjà à son crédit une carrière de diplomate au secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures. Il a oeuvré en Amérique du Sud et aux Etats-Unis avant de plonger dans le courant de la politique fédérale.

"Il semble bien que Claude Ryan ait accepté lui aussi de mettre l'accent sur le NON et de reporter

(Suite à la page A2, 1re col.)



Louis DUCLOS

Un rapport commandé par Clark propose plusieurs hausses des prix du pétrole

OTTAWA (d'après PC) — Un rapport gouvernemental confidentiel sur la question de l'autosuffisance énergétique, commandé par le premier ministre Joe Clark, recommande des hausses immédiates des prix canadiens du pétrole. Le rapport propose également que les augmentations subséquentes se fassent à un rythme accéléré.

Un porte-parole du ministère fédéral de l'Énergie a fait savoir, lundi, qu'on étudiait ce rapport intérimaire rédigé par 32 députés conservateurs.

Le rapport final du comité doit être remis au ministre Ray Hnatyshyn à la fin du mois.

Le rapport a déjà fait l'objet d'un examen préliminaire à la récente réunion du cabinet principal, à Jasper en Alberta.

Il recommande, entre autres, des hausses immédiates et plus accélérées des prix canadiens du pétrole.

Il souhaite, de plus, un "recyclage des pétro-dollars dans l'économie nationale" par la création d'une banque canadienne de l'énergie financée en partie par des prêts à faibles intérêts du fonds du patrimoine de l'Alberta.

Le fonds servirait à financer des travaux destinés à obtenir l'auto-

suffisance énergétique avant 1995.

La banque d'énergie serait dirigée par des administrateurs fédéraux et provinciaux.

Recommandations

Parmi les autres recommandations:

—Le prix du pétrole ne devrait jamais dépasser 95 pour cent du prix moyen de Chicago.

—Toute la production provenant de l'huile lourde et des sables bitumineux devrait se vendre aux prix

mondiaux actuels, comme la production des régions frontalières. On devrait permettre des hausses raisonnables.

—Les prix du gaz naturel devraient être de moins de 85 pour cent de la valeur du pétrole jusqu'à la fin de 1984, pour atteindre les prix du pétrole au cours des cinq années suivantes.

—Le fonds fédéral provenant de la hausse des prix du pétrole devrait servir à défrayer le coût des importations de pétrole pour l'Est du Canada et à favoriser l'exploitation de puits de pétrole et de gaz naturel.

sommaire

Annonces classées	D-4 à D-20
Arts et spectacles	A-10 à A-12
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-15
Consommation	A-13
Décès	D-21
Economie-finances	C-7 à C-11
Editorial	A-6
Feuilleton	D-5
Horoscope	D-18
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-19
Où aller à Québec	A-10
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	D-6
Pierre Champagne	A-14
Sport	C-1 à C-6
Télévision	A-12

météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Demain: ensoleillé. détails, page D-4

Taux stable du chômage

OTTAWA (PC) — Pour un cinquième mois consécutif, le nombre officiel des Canadiens sans emploi a diminué le mois dernier. De 793,000 en juillet, ce nombre est passé à 772,000 en août.

Compte tenu des facteurs saisonniers, le pourcentage des chômeurs demeure toutefois à 7,2 pour cent du total de la main-d'œuvre disponible.

Le taux désajusté analyse la situation de l'emploi au pays en considérant les facteurs temporaires qui modifient le nombre de travailleurs sur le marché ainsi que la demande de main-d'œuvre, tel le retour aux études pour beaucoup de jeunes.

Les statistiques mensuelles publiées aujourd'hui par Ottawa démontrent que le taux général du chômage est demeuré à son niveau le plus bas depuis le mois de février 1976.

Un point sombre cependant dans la région de Windsor, en Ontario: le taux est passé à 12,4 pour cent à la

suite des ennuis que connaît présentement l'industrie de l'automobile.

Le nombre des travailleurs cherchant un emploi a donc diminué au Canada, durant l'été, alors qu'il augmentait aux États-Unis. En même temps, le taux du chômage chez nos voisins du sud, qui pour la première fois depuis des mois a atteint six pour cent en août, demeurait sous le niveau canadien.

Le Canada continue à enregistrer le pire taux de chômage dans le monde industrialisé. Les derniers chiffres connus accordaient un taux de 5,3 pour cent à la Grande-Bretagne, de 5,6 pour cent à la France, de 3,7 pour cent à l'Allemagne de l'Ouest, et de 2,0 pour cent au Japon.

Par régions

La répartition des sans emploi à travers le pays a conservé son rythme habituel. Le nombre des chômeurs dans les provinces atlantiques est demeuré bien au-dessus de la moyenne du pays. Le pourcentage le plus élevé revient à Terre-Neuve, avec

14,4 pour cent de ses travailleurs sans emploi. C'est par ailleurs en Saskatchewan que la situation était la plus encourageante, avec seulement 3,7 pour cent de la main-d'œuvre inactive.

Le chômage frappe surtout les jeunes. Dans la classe des travailleurs de 15 à 24 ans, on notait 12,3 pour cent de jeunes hommes et 12,8 pour cent de jeunes femmes.

En tout et partout le nombre des emplois a encore une fois augmenté au Canada. Il y avait 10,91 millions de citoyens et de citoyennes au travail, au regard de 10,88 millions en juillet.

Plus de 40,000 nouveaux emplois ont été créés au pays, au cours de la dernière année.

Statistique Canada a enfin rapporté un nombre de 14,000 travailleurs en chômage, à Windsor, où les usines Chrysler fonctionnent au ralenti. Sui-vent Chicoutimi, au Québec, avec un pourcentage de 11 pour cent de sa main-d'œuvre sans emploi, et Halifax avec 10,3 pour cent.

Le témoignage de...

(Suite de la première page)

n'était pas une cour inférieure, ni un organisme quasi judiciaire, n'étant pas soumise à la surveillance de la cour supérieure. La CECO, a-t-il rappelé, n'est pas un tribunal et elle n'a pas le pouvoir de prononcer des jugements et des sentences. La CECO, en vertu du pouvoir dont elle est investie par le lieutenant-gouverneur en conseil, peut enquêter sur les mandats qu'on lui confie, assigner des témoins et les contraindre à témoigner, avec comme obligation de faire rapport.

En outre, il a cité les clauses primitives qui font que la CECO échappe aux recours civils prévus.

Enfin, comme l'avait lui-même reconnu M. Raymond, préalablement interrogé, Me Richard a noté que le requérant avait rendu témoignage à huis clos le 29 juin et qu'il aurait eu l'occasion de faire une demande de récusation. "Comment peut-on aujourd'hui demander à un organisme de se récuser sans que la demande lui soit d'abord adressée?" a ajouté Me Richard. Ce dernier a précisé que la requête était prématurée, recommandant au juge Vallée de rejeter la demande d'ordonnance.

Me Delisle a repris les allégations contenues dans sa requête, soulignant l'inimitié pouvant exister entre les deux hommes, surtout à la suite de

l'action prise par son client qui réclame une somme d'argent du juge Dionne dans une autre procédure prise en cour supérieure. Il a soutenu que le juge Dionne siège à la Commission d'enquête en exerçant une juridiction émanant de la cour supérieure et qu'en conséquence, sa démarche était bien fondée en droit, bien que n'ayant pas fait l'étude de la clause des restrictions dans la loi instituant la CECO.

Le juge Vallée a pris la cause en délibéré sur l'irrecevabilité, laissant ainsi en suspens la requête elle-même, relativement à l'émission d'un bref d'évocation.

La quotidienne
6 - 0 - 5

J'ai peur de...

(Suite de la première page)

moi qui les ai faites, avec des bandes élastiques. Tiens, regarde les points de couture. C'est vrai, hein? ..."

Louis-Albert Raymond relate qu'il se fait raser les cheveux à tous les deux jours chez son coiffeur parce qu'il transpire à partir du cou en montant vers la tête. C'est la raison pour laquelle il porte continuellement une petite serviette en ratine blanche autour du cou, qu'il plie à l'avant et insère sous son chemisier.

Il regarde partout autour de lui en jasant. Il salue de temps à autre certains clients qui lui répondent nonchalamment "Bonsoir M. Raymond". "Je suis toujours dans les restaurants, très rarement chez moi."

"Je vis seul. Je suis solitaire. Je n'ai pas beaucoup d'amis. Je suis bien comme ça. Je sais que je suis bien de même", raconte-t-il le plus sérieusement du monde.

Il dit passer ses journées à regarder "passer le monde" au palais de justice ou dans le lobby du Château Frontenac. Ça, c'est quand il n'est pas dans les restaurants.

"Notre" présumé "parrain québécois" vit effectivement seul dans un petit studio de Place Samuel-Holland ou il nous a conduits après l'entrevue. Tout est dans l'ordre, bien rangé. "Je fais mon ménage moi-même, je nettoie et repasse mon linge, je fais tout ici, sauf les repas que je prends toujours dans les restaurants."

Son studio lui coûte \$335 par mois. Il a aussi une petite Plymouth Horizon (l'an dernier, c'était un Chrysler New Yorker).

"Je ne suis pas rentier, je suis sans travail", précise-t-il. "Je vis de mes économies et des transactions immobilières que j'ai effectuées." Il dépense de \$800 à \$1,000 par mois pour sa subsistance.

"Ce n'est pas vrai"

Louis-Albert Raymond se défend bien d'appartenir à quelque monde interlope que ce soit, d'appartenir à quelque réseau que ce soit ou de tremper dans quelque chose d'illégal. "Je n'ai jamais fait de prêts usuraires,

écrivez ça. Ils (les enquêteurs) veulent m'embarquer parce que je suis contre la police, contre ce que j'ai vu dans ma vie", déclare-t-il.

A nos questions, il répond que ça l'affecte personnellement d'être présenté à Québec comme "l'émence grise de la pègre", ou encore le "parrain ou le caïd". "C'est pas vrai ça, c'est catégoriquement faux", s'empresse-t-il d'ajouter, précisant qu'il n'y en a pas de "caïd" ou de "parrain" à Québec ou dans la région.

Il reconnaît toutefois avoir déjà rencontré ou parlé avec Frank Cotroni, mais qu'il lui avait été présenté "comme ça" dans un restaurant de Sainte-Foy.

Au cours de l'entrevue, un homme (inconnu pour nous) s'approche de la table et lance à Raymond: "Y'a rien là...". Ce gars, c'est Angelo Nitollo, de Montréal, qui doit témoigner aujourd'hui devant la CECO. "Toi, je ne veux pas te parler", répond froidement Raymond qui s'empresse de nous dire: "Vous voyez, vous êtes témoins, c'est lui qui est venu me parler, ce n'est pas moi". Nitollo est déjà reparti...

Sa vie

Louis-Albert Raymond nous conte sa vie. Il a été élevé sur la rue Boisseau, dans la paroisse Saint-Malo. "Mes parents étaient très bons, mon père était chauffeur de camion."

A l'âge de huit ans, Raymond perd sa mère (c'était le 2 mars 1931). Il a été placé dans différents hospices de la Rive-Sud jusqu'à l'âge de 17 ans; il s'enrôle dans la marine pendant plus d'un an et reçoit son licenciement parce qu'il souffre de bronchite.

A son retour dans la vie civile, il achète une voiture-taxi (une auto neuve coûtait \$1,500 à l'époque). "Là, j'ai commencé à vivre", lance-t-il fièrement. "Je gagnais de \$30 à \$50 par jour". "Je n'ai pas pris de temps à ramasser \$3,000. Là, j'étais rendu monsieur... Un beau char... Des habits..."

Il se marie en 1951, dans le comté de L'Islet; il a un fils qui a aujourd'hui 20 ans.

Puis il achète "Le Relais" et "L'Auberge des Monts" au Lac-Beauport; il revend un an et demi plus tard avec \$15,000 de profits nets. Puis il prête par acte notarié un montant semblable au neveu de son ex-associé. "C'est là que mes troubles commencent", dit-il. Les paiements accusaient un retard de trois mois. Il y a des procédures judiciaires. Quatre ou cinq ans plus tard, en rapport avec cette transaction malheureuse, il est trouvé coupable de parjure et condamné à trois ans de pénitencier. Il purge une année ferme. Son avocat au criminel, à ce moment-là (c'était vers 1960) était Me Denys Dionne, aujourd'hui président de la CECO.

"Je n'avais jamais eu affaire à la police avant", précise-t-il. Il a obtenu un pardon pour son dossier le 29 mai 1973.

En sortant de prison, en 1961, il était toujours propriétaire du restaurant "Le Baronnet", à Saint-Romuald. Il divorce de son épouse en mai 1972. Il vend "Le Baronnet" \$100,000 en 1975 et se fait payer au mois de septembre 1978 par la compagnie Golden Eagle qui s'en est porté acquéreur pour expropriation future.

Il reconnaît avoir été administrateur des bars "Amazon", vers les années 1974-1975, mais pas propriétaire.

Ses épargnes et ses transactions, selon ses affirmations, lui ont rapporté "au-dessus de \$200,000" en tout. Et aujourd'hui, il vit avec cet argent, soutient-il.

"Je n'ai pas besoin de personne. Quand ça me prend, je pars dans le Sud, mais je n'aime pas tellement ça. Je préfère rester ici."

Puis Louis-Albert Raymond insiste de nouveau: "Ma plus grande crainte, c'est de me faire tuer par la police. Ils m'en veulent."

Le présumé "parrain" garde des armes de chasse accrochées sur un mur de son appartement. Il n'a pas hésité à se faire photographier tout près d'elles. "J'ai le droit d'avoir ça", termine-t-il.

Duclos critique...

(Suite de la première page)

aux prochaines élections provinciales l'exposé des réformes que proposeront les libéraux du Québec. En somme, Ryan accepte la ligne tracée par Chrétien.

"Personnellement je ne vois pas trop comment les libéraux feront pour empêcher que les péquistes parlent du projet de réforme constitutionnelle des libéraux du Québec si celui-ci est discuté au cours d'un congrès avant la tenue du référendum."

Rabroué par Marchand

Duclos m'a dit hier qu'il avait plaidé, aux réunions du caucus, en faveur d'une stratégie référendaire positive, qui ferait valoir ce que les libéraux fédéraux du Québec mettraient de l'avant sur le plan national pour accroître le pouvoir du Québec.

"Je me suis fait rabroué par Jean Marchand", explique Duclos.

Evidemment, l'essentiel de la tactique fédéraliste est de placer carrément le fardeau de la preuve sur la tête du gouvernement du premier ministre René Lévesque. C'est ce qu'expliquait Chrétien au Mont-Gabriel. C'est Lévesque qui a mis les fédéralistes en accusation.

Il lui faudra bien, maintenant, faire la preuve que la tenue d'un référendum constitutionnel est une nécessité et de faire la démonstration que son programme projeté de souveraineté-association mérite d'être endorsed par la population du Québec.

L'attitude de Chrétien, en gros, se résume à ceci: c'est Lévesque qui a amené toute cette affaire sur le tapis. C'est à lui de défendre sa thèse maintenant. Nous, les fédéralistes, nous sommes contre.

Alors Duclos craint qu'une telle

attitude n'ait des conséquences néfastes après le référendum.

"Je suis absolument convaincu de la victoire des "NON" au référendum, mais il importe à ce moment-ci de déterminer non seulement que nous allons gagner, mais comment nous allons gagner."

Duclos voudrait bien que les libéraux fédéraux s'interrogent sur les problèmes qui peuvent surgir après une victoire fédéraliste axée sur le négatif.

Danger latent

Le premier problème, selon Duclos, se poserait au niveau des fédéralistes eux-mêmes qui se demanderaient s'ils ont voté pour l'immobilisme. Un deuxième problème. Quelle conclusion tireraient les anglophones du Canada?

Enfin, un troisième problème, quelle réaction de désespoir s'emparerait des véritables indépendantistes face à une victoire fédéraliste qui ne proposerait rien de nouveau?

Duclos estime que la tactique des libéraux fédéralistes telle qu'énoncée par Chrétien donne l'image de l'immobilisme.

"Cet immobilisme apparent réduit dangereusement la marge de manoeuvre de Ryan pendant la campagne référendaire."

Duclos estime que les fédéralistes devraient dire clairement qu'ils respectent le droit des Québécois à l'auto-détermination et la pleine liberté des gens.

Quelles propositions devraient être mises de l'avant par les libéraux fédéraux pendant la campagne référendaire?

Duclos croit que la question devrait être examinée en profon-

deur. Il proposerait des réformes à la Cour suprême et au Sénat.

Une cour de dernier recours en matière constitutionnelle devrait être créée. La moitié des juges devraient être nommés pour représenter le Québec. Le président du tribunal serait, alternativement, ou tour à tour, un Québécois et un représentant des provinces anglophones.

Au Sénat, les libéraux fédéraux devraient s'engager à garantir au Québec ses 24 sièges même si la population relative diminue par rapport à l'Ontario et à l'Ouest. Il ne serait pas d'accord pour faire du Sénat une chambre élective mais il estime que le gouvernement provincial devrait avoir le pouvoir de nommer un certain nombre de sénateurs.

Ce sont là quelques idées. L'essentiel de la thèse de Duclos est que la politique, comme la nature, a horreur du vide.

**le mot
du jour**

Trop d'honneur

Un récipiendaire est une personne en l'honneur de qui a lieu une cérémonie de réception dans une compagnie, dans un corps savant. On ne peut pas employer ce mot pour désigner le gagnant d'un prix quelconque.

Pierre BELLEAU

LA CONTEMPORAINE

LE PANTALON EXTENSIBLE

en velours, très droit, sans poches, taille gansée, noir, taupe, marron, marine, violet pourpre exclusif de Paris 38 à 44... \$140

de notre collection de pantalons en tissu extensible

le chemisier cintré à épaules renforcées crêpe de chine... \$46

la maison **SIMONS**
place de l'hôtel-de-ville / place ste-foy

Un témoin à la CECO Il s'est fait "embarquer" dans un commerce illicite puis a dû payer \$45,000 sous des menaces de mort

par Marcel COLLARD
et Guy DUBE

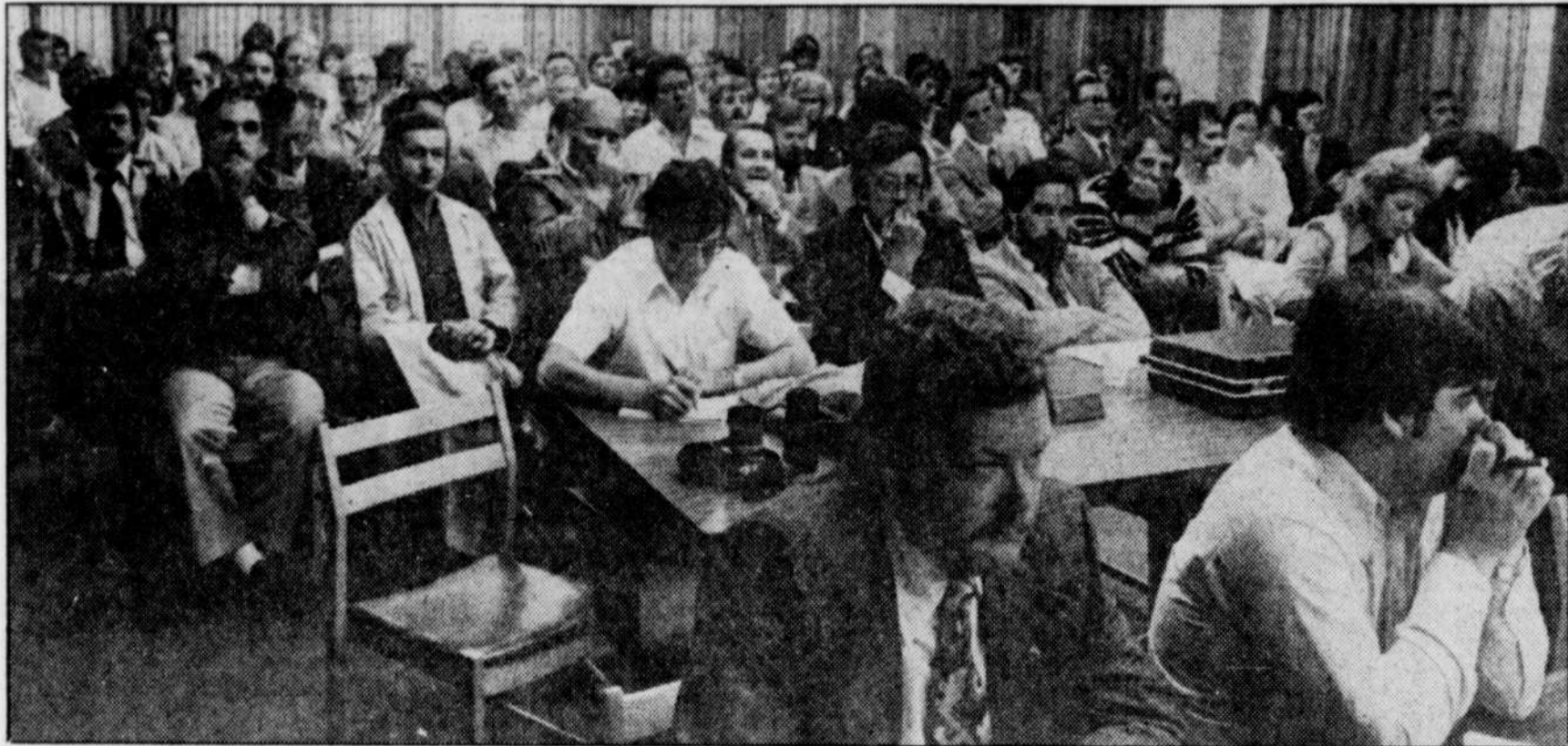
Victime d'une escroquerie qui lui a coûté \$45,000 de la part d'individus de Montréal et de Québec, dont M. Louis-Albert Raymond, et qui seront cités devant la CECO aujourd'hui et demain, M. Guy Paquet a relaté, hier, comment il avait souscrit dans une compagnie qui, à son insu faisait le commerce illicite de l'huile à chauffage vendue comme du carburant diesel sur la rive sud de Québec, en 1971-1972.

Le témoin, un homme de 40 ans, vivant maintenant à Charlesbourg, a confié aux commissaires de la CECO avoir eu peur pour sa vie à la suite de menaces de mort proférées par des individus qui l'avaient convoqué dans une auberge de Montmagny pour lui réclamer \$100,000.

Pour M. Paquet, le drame a commencé quand un client de son garage, à Montmagny, Angelo Nitollo lui offrit de souscrire \$5,000 dans une entreprise de vente d'huile à chauffage qui devait être très lucrative.

Associé avec Nitollo et M. Yvon Bussière, M. Paquet, qu'on tenait à l'écart de la gestion de cette compagnie, recevait chaque semaine une part de \$200 à \$400. Il ignorait alors que le commerce consistait à vendre de l'huile à chauffage pour du carburant à diesel, évitant ainsi de payer au gouvernement du Québec la taxe de \$0,25 le gallon. Il servit d'intermédiaire pour l'acquisition d'un tracteur et d'un fardier et il fit appel à trois compagnies pour leur offrir de l'huile, même si les négociations avec elles étaient conduites par Bussière.

En mars 1972, il avait tenté de négocier à la banque un chèque de Roch Carrignan pour l'achat du camion; quand il signala à ce dernier que le chèque avait été refusé, il se fit répondre qu'il aurait une balle dans la tête s'il tentait de le présenter une autre fois.



Les audiences de la CECO, avec l'annonce du témoignage de "l'éminence grise de la pègre", attirent davantage de curieux. On était à guichets fermés!

Le 25 septembre 1972, Serge (le témoin identifié ainsi dans la journée de vendredi comme étant l'homme de main de M. Raymond) le convoqua à une réunion. Les Montréalais Claude Meredith et Roch Carrignan, ainsi que M. Raymond, Angelo Nitollo, Jack Jarry, Yvon Bussière et le dénommé Serge étaient attablés; il a bien cru qu'il ne s'en sortirait pas. Meredith lui reprocha de les avoir "crossés", d'avoir parti un commerce parallèle et lui ordonna de payer \$100,000 en compensation. Meredith et Raymond lui auraient clairement laissé entendre: "Mon tabernacle, tu vas passer".

Sur un ton agressif, M. Raymond lui aurait rappelé plusieurs fois la menace au cours de cet entretien d'une heure. Finalement, on s'entendit sur le versement d'une somme de \$50,000 qu'il versa en partie le lendemain, soit \$15,000, grâce au prêt consenti par un ami, puis \$5,000 quelques jours plus tard, \$10,000 fournis par son épouse huit jours après et le reste ensuite grâce à des prêts et ses économies, autant d'argent transmis par Nitollo. Son épouse apprit toute l'histoire lors du déclenchement de l'enquête de la CECO. Il lui fallut vendre son chalet et même un cheval

de course, laissé à \$8,000 et qui devait être vendu un plus tard pour plus d'un million de dollars.

Enfin, il a révélé avoir rencontré, il y a moins d'un an, M. Raymond, en compagnie de l'homme d'affaires québécois, M. Charles Marquis (enlevé et l'objet d'une rançon de \$100,000 il y a deux ans dans un restaurant. Il eut le temps d'entendre M. Raymond qui disait à M. Marquis "Mon tabernacle, tu vas avoir du plomb dans la tête".

Lecture de trois témoignages

Le juge Dionne a souscrit à la

proposition de Me Jean-François Duchaine, procureur de la CECO, à Québec, pour remplacer les témoignages du père, de la mère et de l'épouse du témoin entendu vendredi, sous le pseudonyme de Serge, par la lecture des déclarations prises à huis clos au début du mois de juin.

L'épouse de Serge a corroboré la signature à son nom, d'un billet de \$5,000, à M. Raymond, pour sauvegarder la terre transmise de père en fils. Elle a raconté que son mari lui avait demandé d'inscrire la terre à son nom pour éviter qu'elle figure à l'actif de

faillite du garage de son beau-père dans la Beauce. Elle a cependant précisé qu'elle ignorait à ce moment que d'autres membres de la famille avaient refusé d'endosser cette transaction fictive, même si en présence de l'avocat, elle avait affirmé avoir effectivement acheté la terre. Elle a rapporté avoir payé le montant du billet, plus les frais, soit \$8,650, à la cour fédérale, et que son mari lui avait confié être l'objet de chantage.

Le père de Serge reprit la même version et raconta qu'il avait fait une démarche auprès de M. Raymond pour qu'il lui remette le billet signé sans versement d'argent. M. Raymond lui avait promis de remettre le billet à Serge. En outre, il fit part du conseil prodigué à son fils de s'éloigner du personnage de M. Raymond.

Quant à la mère de Serge, elle déclara avoir trouvé l'argent nécessaire pour liquider les \$8,500 grâce à un emprunt, avec la participation de trois de ses enfants qui ont contribué à raison de \$30 par mois chacun. Invitée à expliquer pourquoi elle n'avait pas contesté la réclamation de la cour fédérale, la dame a répondu qu'elle voulait d'abord protéger son fils contre un individu qu'elle considérait comme dangereux et ensuite, qu'elle ne disposait pas de l'argent nécessaire pour entamer des procédures.

Les témoins d'aujourd'hui

Me Duchaine a annoncé aux commissaires qu'il entendait faire entendre aujourd'hui Roch Carrignan, Angelo Nitollo, Yvon Bussière et le propriétaire de l'auberge où s'est tenue la réunion où M. Paquet fut convoqué en présence de sept personnes. Il devait aussi appeler Claude Meredith, mais en raison du problème de disponibilité du procureur de ce dernier, l'audition sera retardée à demain.

Le juge Vallée avertit la presse

par Jean-Claude RIVARD

Le juge en chef associé de la cour supérieure, Mme Gabrielle Vallée, a formellement interdit aux membres de la presse d'importuner les gens de son bureau pour savoir à quel moment serait déposé son jugement relatif au recours en certiorari exercé contre la Commission d'enquête sur le crime organisé et son président le juge Denys Dionne.

Rappelant qu'un jugement est la propriété d'un juge tant qu'il n'a pas été déposé, Mme Vallée a ponctué: "Je fais défense aux journalistes d'appeler ma secrétaire et qui que ce soit".

"Je réprovoque cette volonté des journalistes d'appeler les bureaux de juges pour savoir quand un jugement sera rendu; la secrétaire n'a pas à être dérangée, encore moins le juge dans son travail."

Ces propos adressés à un groupe de journalistes, en présence d'un contingent d'avocats massés à l'intérieur de la salle des assises, furent particulièrement mal reçus par les membres de la presse.

En ce qui la concerne plus spécialement, la tribune de la presse judiciaire de Québec doit se réunir pour discuter la situation.

Alors qu'au palais de justice de Montréal les jugements sont distribués

aux membres de la presse par un relationiste du ministère aussitôt qu'ils sont rendus, les journalistes ont dû adopter d'autres méthodes de travail, au palais de justice de Québec.

Celle de téléphoner à un juge pour lui demander à quel moment pourrait être rendu son jugement, dans telle ou telle affaire importante, était devenue la plus usuelle. La plupart des juges n'ont jamais semblé ennuyés. On pousse même la délicatesse jusqu'à prévenir les journalistes qu'au moment du dépôt d'un jugement, des copies en seront disponibles, pour eux, au bureau de la secrétaire.

Un autre incident a mécontenté, hier avant-midi, le milieu journalistique lorsque l'appareil de "télé-appel" du photographe André Boucher, bourdonna un signal. Rompant net les procédures en cours, le juge en chef se tourna vers le photographe pour lui faire savoir qu'elle ne tolérait la présence d'aucun émetteur dans la salle, encore moins celle d'un poste récepteur. Le photographe quitta alors les lieux.

En janvier dernier, la tribune de la presse judiciaire de Québec avait vigoureusement protesté après que Mme Vallée ait confisqué, devant témoin, le calepin de notes d'un journaliste, dont la curiosité l'avait amené à assister à l'édition d'un jugement relatif à l'affaire "Les fées ont soif". Le journaliste s'était vu

interdire de publier quoi que ce soit, sous peine de poursuite pour outrage au tribunal, tant et aussi longtemps que le jugement ne serait pas déposé. Une lettre de protestation signée par le président Gilles Jobidon disait

D'autres témoins ont été menacés

par Guy DUBE
et Marcel COLLARD

Au moins trois autres témoins ont été menacés, en fin de semaine, à la suite des révélations fracassantes qu'un dénommé "Serge" a faites derrière un paravent, vendredi dernier, dans la salle d'audiences de la CECO.

Selon le procureur de la Commission d'enquête sur le crime organisé, Me Jean-François Duchaine, ces menaces ont été proférées vendredi soir et dans la journée de dimanche à l'endroit du père, de la mère et de l'ex-épouse du témoin "Serge".

Aucune de ces trois personnes n'est venue témoigner devant la CECO, hier. C'est un policier qui a lu leurs

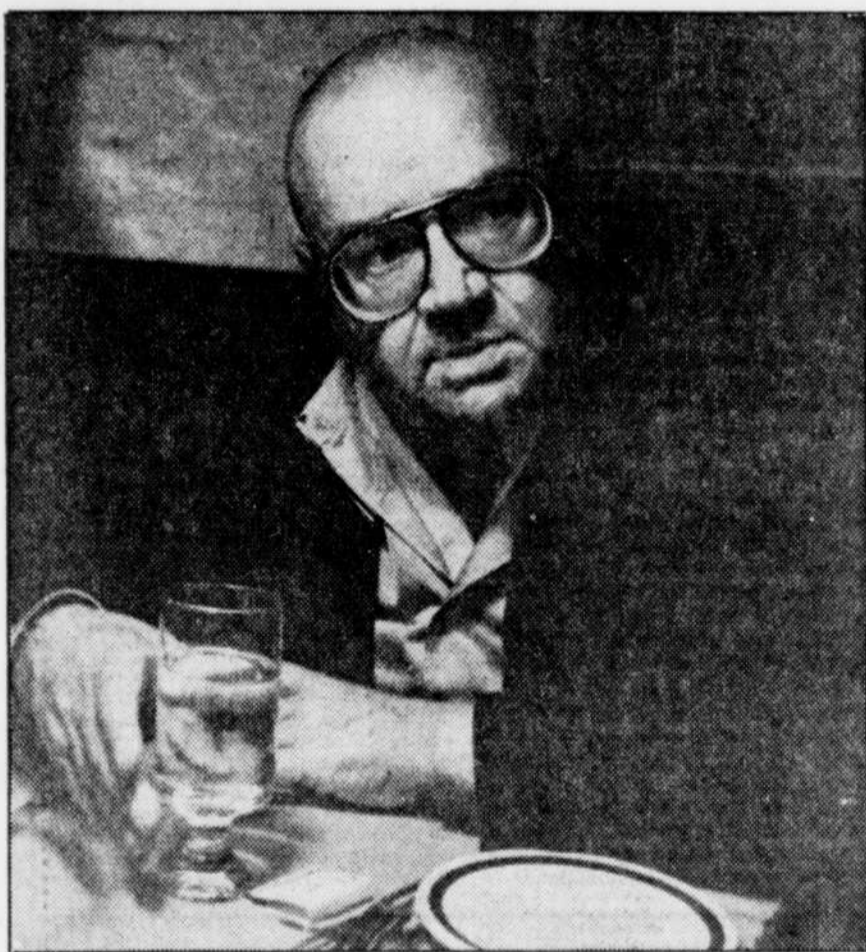
alors: "Sachez que nous ne passerons pas sous silence d'autres interventions de même nature. Permettez-nous de rappeler que les insultes et impolitesses n'ont jamais été source de collaboration."

témoignages rendus à huis clos, précédemment.

Le président de la CECO, le juge Denys Dionne, a déclaré publiquement que ceux qui intimident, usent de représailles ou menacent les témoins-victimes perdent leur temps et utilisent des procédés condamnables "auxquels nous nous attendions".

"Ça ne nous empêchera pas de compléter notre enquête", a ajouté le juge, précisant que ces témoins font l'objet de protection policière et que ceux qui tenteront de s'approcher d'eux rencontreront des obstacles.

Le juge Dionne avait précédemment déclaré que l'enquête "doit se poursuivre et elle va se poursuivre".



Le Soleil, Gilles Lafond

Sous un éclairage tamisé, attablé dans un restaurant chic où il aime manger, Louis-Albert Raymond semble conserver son mystère.

Né dans Saint-Malo... dans les "coquerelles"

par Marcel COLLARD
et Guy DUBE

Bâti d'une seule pièce, avouant être né dans Saint-Malo, "dans les coquerelles, les punaises et les rats", affichant la fierté de l'autodidacte qui se suffit à lui-même, professant la religion de la liberté, croyant mais non pratiquant, Louis-Albert Raymond, 57 ans, vainc la pudeur pour donner des détails, même très intimes.

A plusieurs reprises, tel un dégustateur féru, il caresse son cigare toujours éteint avec la flamme d'une allumette pour interrompre le dialogue. Maintes fois, il ajuste la serviette qu'il porte autour du cou; les dates, les numéros et les noms lui reviennent comme inscrits dans une mémoire

fabuleuse mais rangés méticuleusement. Son crâne est rasé et entouré d'un cordon pour retenir des lunettes qui glissent sur son nez aux narines gonflées.

Il se flatte de signaler la présence de ceux qu'il connaît, de son autosuffisance dans ce qui lui est nécessaire; il proclame son besoin de solitude quand il regarde les gens, assis des heures durant dans les parcs, au parc des Braves ou ailleurs dans le hall des hôtels.

Maintes fois, à l'appui de ses dires, il offre de vérifier par des documents, se rappelant que nombre d'entre eux sont entre les mains des policiers.

Son complet noir, recouvrant une chemise soyeuse, est propre et bien

entretenu. Il contraste avec une peau blanche mettant en relief une physiologie qui intrigue. Lui-même d'ailleurs émet l'impression que les gens n'arrivent pas à le comprendre.

De lui, on se fait l'idée d'un homme renfermé, forcé par les événements à s'ouvrir. Il semble à l'aise et détendu; malgré qu'il semble facilement pénétrable, l'homme reflète le mystère de l'énigme et il arrive à nous faire oublier que nous sommes avec lui pour le découvrir.

Il s'exhibe, lui, l'argent qui le rend indépendant, sa mémoire, sa réussite, ses affaires notées, rangées et bien en ordre, se prêtant aux caprices de la photographie avec la désinvolture de celui qui n'a rien à cacher...

BIJOUX FAITS SUR MESURE
(or, argent, pierres précieuses)
Répare, nettoie, remonte bijoux anciens.
Bruce Becker, 878-3724

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de:
K-Mart
inséré dans cette édition.

ARPEUTEUR-GEOMETRE

M. Denis Brosseau, arpeuteur-geometre, desire informer sa clientele que son etude est maintenant situee au 665, Marguerite-Bourgeoys, Quebec. Telephone: 683-5905.
Monsieur Brosseau pratique depuis 11 années et a acquis une grande expérience dans les travaux suivants: lotissements, piquetages, certificats de localisation, arpentage de construction (route, barrage, aéroport), géodésie, cartographie et arpentage minier.
(ANN.)

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
11%
annuellement pour 5 ans GARANTI
PLACEMENTS À TERME
D'autres termes et types d'intérêt sont offerts. Demandez notre brochure.
Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 232-5309
Halifax • Kitchener • London • Toronto • Winnipeg • Regina • Saskatoon
Calgary • Edmonton • Prince George • Vancouver • Vernon • Victoria • White Rock
INSTITUTION INSCRITE: REGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA
FONDÉ EN 1880

CBV RADIO 980 AM maintenant **500 Watts** **CBV/980/AM**
Avec Louis Thiboutot, Jean-Maurice Bailly, Lizette Gervais, Jacques Boulanger, Andréeanne Lafond, Gilles Jobidon, Jacques Bureau, Louis Hardy, Pierre Paquette, Christiane Suzor, Mouffe, Jacques Languirand, Richard Joubert, Renee Hudon, Reginald Martel, le Père Legault, Raymond Labrecque, Daniel Guérard, Raoul Duguay, et bien d'autres.

québec et sa banlieue Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

A Neufchâtel, un égout à ciel ouvert menace d'empoisonner les animaux d'un agriculteur



Le Soleil, Raymond Gagne

Mme Serge Bélanger de la rue Jean Buchart discute avec le secrétaire du ministre Louis O'Neill, Jean-Pierre Gagnon, alors qu'au premier plan, les immondices de Loretteville se déversent dans le ruisseau Sainte-Barbe, sur la terre de Jean-Paul Martel.

par Raymond GAGNE

A Québec, c'était le croquin de cheval qui irritait les muqueuses nasales trop sensibles des gens de l'hôtel de ville. La solution fut draconienne. Dorénavant les chevaux des caléchiers portent des couches.

A Neufchâtel, depuis six ans, ce sont les excréments de l'homme qui menacent d'empoisonner les animaux de l'agriculteur Jean-Paul Martel, en plus bien entendu de vicier l'air ambiant du secteur de la rue Jean-Buchart et d'empoisonner la vie des résidents de cette rue nouvellement ouverte.

Témoignage

"La situation est intenable", nous dit Mme Serge Bélanger, dont la maison porte le numéro 875, de la rue Jean-Buchart.

Les Bélanger y ont emménagé avec d'autres nouveaux contribuables, le 29 juin 1979.

La bouche de l'égout pluvial et sanitaire s'ouvre à la limite même de leur terrain. L'eau visqueuse, transportant excréments et résidus de toutes sortes coule ensuite en travers de la terre du cultivateur Jean-Paul Martel pour aller, beaucoup plus loin, se perdre dans la rivière Sainte-Charles que la ville de Québec, en aval, tente pourtant d'épurer.

"En juillet, de dire Mme Bélanger, les enfants auraient souvent aimé manger à l'extérieur, la chaleur à l'intérieur de la maison étant étouffante. Mais les odeurs repoussantes et les insectes nous obligèrent à nous réfugier dans la maison. Ce qui était loin de plaire aux petits."

Quant au cultivateur Jean-Paul Martel, il affirme réclamer l'adoption d'une solution adéquate depuis au moins six ans.

"J'ai vu, à ce sujet, le conseiller Léonce Bouchard, le même qui est aujourd'hui le président de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Québec. Et ça n'a jamais rien donné."

"J'ai même été dans l'obligation de clôturer mon champ pour éviter que mes bêtes aillent s'y abreuver et soient contaminées, de dire Martel."

Le problème

Selon les secteurs techniques et d'inspection du service en territoire des services de protection de l'environnement, l'égout pluvial qui traverse le territoire nord-ouest du quartier Neufchâtel reçoit le débit d'un égout sanitaire qui, cette fois, provient du territoire de la ville de Loretteville.

Pendant longtemps, Québec et Loretteville se sont renvoyé la balle, l'une disant que les matières polluantes originaient de Loretteville, l'autre remettant la responsabilité à la ville de Québec.

Jean-Paul Martel aussi bien que les résidents de la rue Jean-Buchart demeurent sous l'impression que le conseiller Léonce Bouchard se serait complètement désintéressé de ce problème.

De telle sorte que, n'obtenant aucun résultat, ils se sont tournés vers leur député, le ministre Louis O'Neill et le ministre délégué à l'environnement, Marcel Léger, pour que la situation soit, une fois pour toute, corrigée.

Une pétition a, en effet, été adressée au ministre Léger, le 13 juillet 1979. Elle comportait la signature de tous les résidents du secteur concerné et soulignait que la présence, près des habitations, de cette sortie d'égout représentait une possibilité imminente de danger en ce qu'elle favorisait la présence de la vermine et le développement de germes de maladies. Elle exigeait que les autorités agissent dans les plus brefs délais.

Le ministre O'Neill a lui-même écrit au maire Jean Pelletier de la ville de Québec en l'invitant à "exercer les pressions nécessaires afin que ceux qui ont la responsabilité immédiate de ce dossier s'acquittent de leur tâche".

Aujourd'hui, 11 septembre 1979, la bouche d'égout continue à déverser ses immondices dans le ruisseau Sainte-Barbe, à la limite du terrain des

Bélanger, en travers de la ferme de Jean-Paul Martel pour aller, plus loin, souiller la non moins polluée rivière Saint-Charles.



Le Soleil, Raymond Gagne

Quand une photo vaut mille mots.

Potiers et verriers sont actifs, aux îles de la Madeleine

par Michel DAVID

HAVRE-AUX-MAISONS — Il se serait étonné que la poterie remplacé le homard comme marque de commerce des îles de la Madeleine, mais le jour n'est peut-être pas si lointain où nombre de familles québécoises mangeront dans du "fabriqué aux îles".

Au début, il n'était question que d'un modeste atelier de poterie et de verrerie, qui fonctionnerait sur une base artisanale, comme tant d'autres au Québec. Petit à petit, le projet a grossi, à tel point qu'aujourd'hui "Les Ateliers du Manoir" comptent 12 potiers et 3 verriers.

Débuts difficiles

Monter un tel projet suppose une bonne dose de travail, de

courage et de détermination, surtout quand on ne connaît rien à la poterie. Mais la quinzaine de jeunes Madelinots qui l'ont réalisé avaient décidé que le chômage n'offrirait qu'un avenir limité.

Un métier en valant bien un autre, ils décidèrent de s'expatrier à Montréal pour étudier la poterie à l'école Bonsecours. Pendant 10 mois, ils se sont initiés à leur art, vivant d'expédients, d'assurances-chômage ou de maigres subventions du Centre de la main-d'œuvre. "On mangeait un peu de mardo, raconte Francine Gauvin, mais c'était l'fun."

"Et puis les gouvernements s'en sont mêlés", comme l'explique le potier Bernard Hubert. Non sans quelques sollicitations, on s'en doute bien. Les études ayant démontré le potentiel de l'entreprise, le mi-

nistère de l'Industrie et du Commerce (MIC) octroya \$107,000 pour l'achat d'équipement: 10 tours, une calibreuse et deux fours à l'huile.

Mais le gros du financement est venu du gouvernement fédéral. Dans le cadre de son programme d'aide à la création locale d'emplois, il autorisa une subvention qui pourrait atteindre \$750,000 en trois ans, à condition que l'entreprise démontre sa rentabilité.

Un manoir-atelier

Le centre de céramique des îles de la Madeleine était né. Restait à lui trouver un gîte. L'ancien manoir des Chevaliers de Colomb était bien disponible, mais la subvention fédérale ne pouvait être affectée à l'immobilisation.

Qu'à cela ne tienne, on créa

alors bien à propos la Société de promotion des métiers d'art des îles de la Madeleine, un organisme à but non lucratif dûment enregistré, qui se chargea de l'achat et de l'entretien du manoir-atelier.

C'est parti

"Les Ateliers du Manoir" fonctionnent déjà depuis deux semaines, mais il n'est pas question de se lancer dans la production à tout prix. Les ventes prévues pour la première année d'opération sont d'ailleurs limitées à \$78,000. Sans quatre ans, elles pourraient atteindre le demi-million.

"On ne mettra pas n'importe quoi sur le marché, explique Francine Gauvin. On va y aller tranquillement. Les pièces qui vont sortir d'ici devront être parfaites. Il n'est

pas question de lambiner non plus. Le plus vite on sera débarrassé des gouvernements, le mieux cela vaudra."

Les ateliers s'orienteront principalement vers la production d'objets usuels (tasses, assiettes, beurriers, etc.) et celle des plats de service pour poissons et fruits de mer, à des prix variant de \$5 à \$25. On n'exclut cependant pas l'éventualité d'une production plus luxueuse, évidemment plus dispendieuse.

Dans un premier temps, on utilisera de la terre importée d'Alberta. Celle des îles offre d'intéressantes possibilités, mais l'équipement nécessaire à son traitement est complexe et coûteux. On prévoit cependant utiliser les argiles rouges et blanches qu'on trouve en abondance

près des étangs dans deux ou trois ans.

Un bon marché

Invité à présider à l'inauguration de la nouvelle fabrique, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Vaugeois, a rappelé l'importance du marché québécois de l'artisanat. Un marché de \$150 millions dont les créateurs québécois n'occupent pas même la moitié.

Après examen du catalogue des produits de l'atelier, un grossiste de la région de Montréal s'est dit assuré de pouvoir les écouler aisément, à condition de pouvoir compter sur un approvisionnement régulier. C'est là un impératif dont les artisans se soucient souvent assez peu, mais auquel le commerce ne saurait se soustraire.

Sainte-Foy favorise l'achat de terrains pour la base de plein air

par Vincent CLICHE

La ville de Sainte-Foy mettra sur pied, au cours des prochaines semaines, une campagne d'information et de publicité pour promouvoir l'expansion de sa base de plein air par l'acquisition

de terrains adjacents au coût d'environ \$2 millions.

Cette décision fait suite à une réunion tenue la semaine dernière entre les membres du comité consultatif sur l'avenir de la base de plein air

et quelques membres du conseil municipal.

On sait que le rapport de ce comité consultatif a été remis aux autorités municipales au début de juillet. Dans ce rapport, sept des 16 membres du comité recommandaient l'expansion de la base de plein air, tandis qu'un proposait le statu quo et deux autres, l'implication des citoyens dans la prise des décisions sur l'avenir de ce site, dont une consultation par référendum. Six des seize membres n'ont pas participé aux conclusions du comité.

Information et publicité

La campagne d'information et de publicité organisée par la ville visera à promouvoir les recommandations de sept des seize membres du comité, soit l'acquisition de terrains additionnels et l'expansion de la base.

A elle seule l'acquisition des terrains adjacents à la base actuelle coûterait environ \$2 millions. Il s'agit d'environ neuf millions de pieds carrés dont les propriétaires actuels sont les Immeubles Nobel Inc.

Cependant, l'aménagement de la nouvelle base de plein air pourrait aussi coûter un autre \$2 millions. Mais d'après les informations obtenues, la campagne qui sera lancée par la ville ne viserait que l'acquisition des terrains.

Cette campagne s'étendrait sur quelques semaines et serait couronnée par des audiences publiques où les corps intermédiaires (Chambre de commerce etc.) et le public en général seraient invités à présenter des mémoires.

Québec: la CECQ demande l'autorisation de construire une école primaire à St-Roch

par Damien GAGNON

C'est à l'unanimité et avec le sourire, que les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) ont adopté, hier soir, au cours d'une séance spéciale du conseil, une résolution demandant au ministre de l'Éducation l'autorisation de construire, dans la paroisse Saint-Roch, une école primaire.

Cette joie était bien compréhensible. Au cours des dernières années, les commissaires d'écoles de Québec ont surtout été amenés à adopter des résolutions pour fermer des écoles.

Il ne s'agit pas d'un projet nouveau. Il en est question depuis au moins 1975. Cependant, il y a trois semaines, le député du comté de Taschereau, M. Richard Guay, annonçait que le gouvernement consentait à débloquer les fonds nécessaires pour le réalisation de ce projet.

Le plus heureux, était M. André

Savard, commissaire du quartier dont c'était l'anniversaire de naissance, hier. Pour M. Savard, la construction d'une nouvelle école, dans la paroisse Saint-Roch, va contribuer à revaloriser le quartier.

L'école actuelle, que M. Savard a fréquenté lorsqu'il était petit garçon, a été construite en 1907. Elle ne répond pas aux besoins actuels de l'enseignement. Elle est dépourvue de gymnase, de locaux de services et de salle pour les professeurs.

La nouvelle école serait construite au nord de la rue Prince-Édouard, entre les rues de l'Église et de Lachapelle, au coût de \$2,6 millions et elle pourra recevoir 600 élèves. Les travaux qui pourraient débuter à l'automne selon les plus optimistes, devraient être terminés en septembre 1981.

L'actuelle école Saint-Roch sera vendue à la ville de Québec, qui la démolira, pour ériger sur le terrain la bibliothèque municipale.

Québec: Pierre Piché dirigera le service des communications

par Denis ANGERS

En février 1978, le maire Jean Pelletier annonçait que la ville de Québec entendait mettre en terme à ses politiques hermétiques en matière d'information. Pour ce faire, M. Pelletier promettait "pour bientôt" la création d'un nouveau service des communications chargé entre autres de favoriser l'accessibilité des citoyens à la chose municipale.

Hier, après 18 mois de retards, de démarches infructueuses et de vains concours de recrutement, le même maire Jean Pelletier révélait au conseil réuni que sa municipalité pourrait enfin compter sur ce nouveau service, un directeur lui ayant été trouvé. Il s'agit de M. Pierre Piché, 40 ans, jusqu'à tout récemment encore adjoint au président de la Régie des services publics du Québec.

En faisant part aux conseillers assemblés de cette nomination, M. Pelletier a profité pour tracer à larges traits le mandat du nouveau directeur et de son service. C'est ainsi que, dans un premier temps, M. Piché devra s'employer à diffuser parmi la population de la capitale toute information pertinente au fonctionnement de la machine administrative municipale.

Plus tard, le service des communications sera responsable de l'acheminement des plaintes des citoyens et il jouera en outre le rôle d'un bureau central de renseignements, véritable intermédiaire entre l'hôtel de ville et les contribuables. Enfin, dans un avenir plus lointain, le service de M. Piché devra mener, pour le compte de

la municipalité, des campagnes de relations publiques destinées à mousser, sur les scènes provinciale, nationale ou même internationale, l'image de la cité de Champlain.

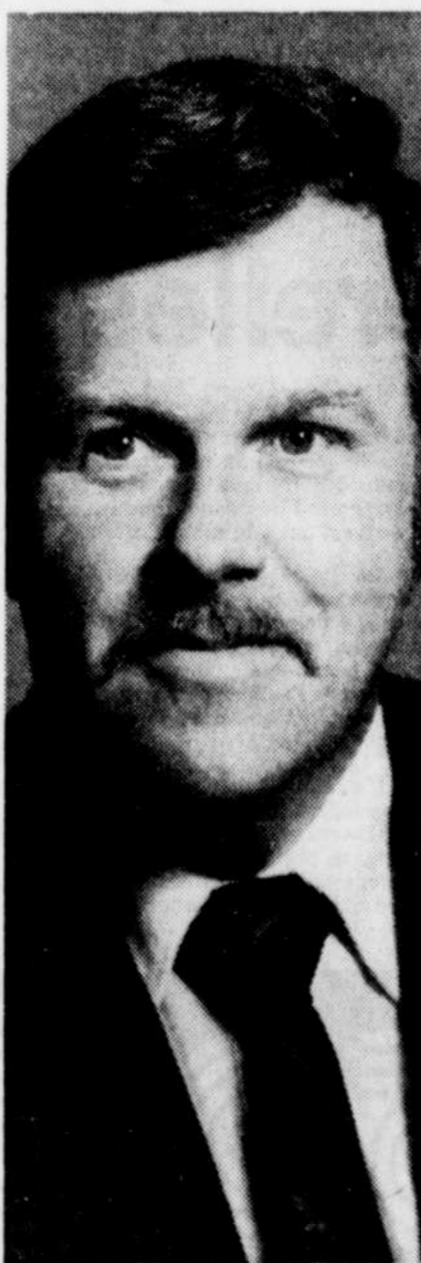
Pour le maire Jean Pelletier, l'entrée en fonction de Pierre Piché, le 17 septembre, permettra surtout d'assurer le maintien de communications continues et efficaces entre les Québécois et leur administration locale.

Nouvelles études

Lors de la séance d'hier du conseil municipal, les éditoriaux de la capitale devaient en outre être informés de l'octroi de deux nouveaux contrats d'étude à des firmes de consultants de la capitale.

Ces études à venir — qui viennent s'ajouter à une liste déjà longue d'enquêtes et de recherches commandées par l'administration Pelletier — porteront respectivement sur l'état de la circulation automobile dans le quartier Saint-Jean-Baptiste ainsi que sur le fonctionnement administratif des services municipaux de l'urbanisme, des loisirs, et de la circulation routière.

Payées quelque \$70,000, ces études permettront à la ville de Québec de réaliser des économies, de se justifier hier par l'administration Pelletier — pour les réaliser, embaucher du personnel supplémentaire dans nos propres services qui sont actuellement débordés de travail, les sommes qu'il nous aurait fallu investir de façon permanente auraient aisément dépassé le coût, temporaire, de ces contrats."



M. Pierre PICHE

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pélipin

Quand on préfère le pire au moindre mal

Le sommet de La Havane a à nouveau donné prétexte à Fidel Castro pour tomber à bras raccourcis sur sa cible favorite: les Etats-Unis. C'était du tout cuit si l'on n'ignore pas que le chef cubain sert en quelque sorte de courroie de transmission aux coups de mouchoir que s'assènent les Américains et les Soviétiques depuis le début de la "détente" qui a succédé à la "guerre froide".

Or, on sait qu'il y a quelques semaines, le président Carter et M. Leonid Brejnev ont signé les accords SALT-II sur la limitation des armes stratégiques. A ce moment, on savait déjà que le Sénat américain allait devoir se faire tirer l'oreille pour entériner ces accords et que le Premier soviétique en avait profité pour avertir les Etats-Unis que toute modification aux documents qu'il venait de parapher équivalait pour l'URSS à leur annulation pure et simple.

SALT-II avait donc pour M. Carter une importance politique de premier calibre et pour l'Union soviétique une importance stratégique de non moindre dimension.

Et voilà qu'en plein milieu du sommet des pays non alignés, pourfendeurs par excellence de "l'impérialisme", éclate l'affaire des brigades de Cuba. Imaginons: il y a, basés à Cuba, 3.000 soldats soviétiques, ce que d'aucuns qualifient d'affront inacceptable de la part de Moscou.

En 1962, lors de la célèbre crise des missiles, qui mit aux prises John F. Kennedy et Khrouchtchev et fit vaciller, paraît-il, la paix mondiale, ils étaient 24.000. Et le pire est que ces 3.000 sont là depuis ce temps et que personne n'en a parlé à aller jusqu'à la semaine dernière.

Comme par hasard, le sénateur John Church, autour duquel s'articulera l'adoption ou le rejet de SALT-II, vital pour l'administration Carter, a sorti les ergots en déclarant, à l'instar de ses collègues républicains, qu'il n'y aurait pas de ratification aussi longtemps que la brigade ne reprendrait pas le chemin de l'URSS.

L'ambassadeur soviétique rentre en catastrophe de Moscou pour négocier un "arrangement" après que le président Carter eut déclaré que la présence d'une brigade russe à Cuba constituait un problème sérieux et un statu quo inacceptable pour les Etats-Unis.

On pourrait donc mettre dans le même sac les assauts castristes contre l'impérialisme "yankee" et la présence de soldats soviétiques sur le sol de Cuba pour conclure qu'il s'agit là d'une volonté d'escalade de la part de Moscou, désireuse de profiter de la faiblesse des Etats-Unis, pour accroître son influence en

Amérique centrale après, surtout, ce qui s'est passé au Nicaragua et dans les environs.

Le hic, c'est que les Etats-Unis sont toujours censés avoir su, sinon à quoi sert la CIA, que les Soviétiques avaient toujours maintenu des embryons militaires sur le sol cubain qui ne menacent aucunement la sécurité du territoire américain même s'ils sont là pour espionner tout ce qui s'y passe. Mais que font donc les Etats-Unis dans d'autres parties du monde, notamment en Turquie, sur les frontières soviétiques?

Il ne peut exister aucun doute dans l'esprit du plus profane que cette "nouvelle crise miniature de Cuba" puisse être d'abord un coup politique monté pour mettre le président Carter dans ses petits souliers mais que cela peut avoir un impact considérable sur l'équilibre de la paix mondiale, advenant le cas où la ratification de SALT-II est compromise. Car il n'y a pas de mesure commune entre cet incident qui dure depuis belle lurette et l'importance primordiale des accords américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques. Tout le monde occidental y est largement concerné et c'est là ce qui brouille les cartes, mais d'une façon si inepte que la partie "diplomatique" engagée sur l'incident cubain ne peut tourner qu'à l'avantage soviétique.

Il ne peut s'ensuivre qu'une aggravation du profond malaise qui secoue les Etats-Unis et qui aura nécessairement des effets sur tout le monde occidental et, en ce qui nous concerne au premier chef, sur le Canada et ses relations avec nos voisins du Sud.

Si les Soviétiques refusent de retirer leur brigade de Cuba, si les Américains refusent, à leur tour, de souscrire à leurs contre-propositions, en ce qui regarde Guantanamo et la frontière turque, par exemple, ce qui, dans tous les cas, est plus que probable, et si le Sénat américain refuse d'entériner les accords SALT-II, qu'est-il susceptible d'arriver sinon, d'abord, la proclamation par l'URSS d'une "victoire morale" qu'elle s'empressera d'exploiter au profit de son hégémonie dans d'autres parties du monde.

Sans couper les cheveux en quatre, il est possible de supposer quelles conséquences de poids peuvent avoir des "bévues" du genre de celle qui vient d'être commise au sujet de la présence soviétique sur le sol cubain.

Comme l'écrivait Machiavel: "En politique, le choix est rarement entre le bien et le mal, mais entre le pire et le moindre mal." On n'a qu'à juger.

Paul LACHANCE

Il était temps...

"Un tien vaut mieux que deux tu l'auras!" C'est la conclusion que l'on peut tirer de l'entente intervenue récemment sur le réaménagement de la route de l'aéroport de Québec. On se demandait quand on pourrait dégager un consensus entre les principaux intervenants: Transports-Québec, Transports-Canada et la ville de Sainte-Foy.

En effet à la suite d'un désaccord sur le choix du tracé on ne pouvait rien entreprendre: Sainte-Foy favorisait un projet plus vaste c'est-à-dire le prolongement du boulevard Duplessis vers l'aéroport par une autoroute qui aurait passé à 150 pieds à l'est de la route actuelle.

Le projet de réaménagement est plus modeste. Il s'agit d'élargir à quatre voies la route actuelle et de réaménager le carrefour des boulevards Hamel et Duplessis. Un million et demi de dollars seront consacrés à ces travaux. Le plus grand projet était évalué à cinq ou six millions de dollars.

Selon le député de Chauveau, M. Louis O'Neill, qui a présidé aux discussions entre les parties, le gouvernement du Québec a offert un million de dollars, à la ville de Sainte-Foy, dans les limites de laquelle se situe la route de l'aéroport.

Depuis longtemps, tous les

usagers de l'aéroport se rendaient compte que la route actuelle ne répondait vraiment plus aux besoins et la population en général avait pu le constater de façon éloquente lors de l'accident d'avion encore tout récent.

D'ailleurs, dans de nombreux mémoires, le Comité de l'aéroport de Québec, formé de représentants de la Communauté urbaine de Québec, des villes de Québec et de Sainte-Foy, du Meur, de Transports-Canada, de Transports-Québec, de l'OPDQ, des Gens de l'air, de la Chambre de commerce, avait recommandé de réaliser au plus tôt des travaux d'amélioration de la route de l'aéroport.

D'autre part, on prévoit que les travaux de prolongement de la piste principale de l'aéroport de Québec seront terminés dans un an environ et la route de l'aéroport ne cadre certainement pas avec ces nouvelles améliorations.

Comme mot de la fin, on doit mentionner qu'on a souvent reproché à Transports-Canada qui a la responsabilité des infrastructures aéroportuaires de traiter le Québec métré comme une zone sous-développée. Espérons qu'on assiste à un changement d'attitude.

Maréchal FRANCOEUR



point de vue

Les faibles racines du français en Ontario

par Monique PAYEUR
(collaboration spéciale)

TORONTO — Le ministre de la Culture et de la Récréation de l'Ontario, M. Reuben Baetz, n'a pas la réputation d'être un homme politique sinieux qui cherche à dissimuler sa pensée à travers les méandres d'une dialectique compliquée.

A l'occasion d'une réception officielle offerte par le délégué du Québec à Toronto vendredi dernier, en l'honneur des membres de la commission parlementaire québécoise des Affaires culturelles, le ministre ontarien de la Culture n'est pas passé par quatre chemins pour affirmer que l'implantation du bilinguisme au Canada lui paraissait inutile sous plus d'un aspect.

Avant d'être ministre dans le Cabinet Davis, M. Reuben Baetz s'était surtout

fait connaître comme directeur exécutif du Conseil canadien de développement social, un organisme fédéral chargé d'étudier les courants sociaux et d'éclairer le gouvernement sur ses orientations législatives.

M. Baetz avait à ce titre ouvertement dénoncé en 1972 les largesses du nouveau régime fédéral d'assurance-chômage dont, avait-il dit, les dépenses dépasseraient de loin les prévisions budgétaires du gouvernement. Depuis, et cela encore tout récemment, les contrôles sur le régime universel ont été resserrés afin de freiner les coûts, ce qui continue de donner du poids aux allégations de 1972 de M. Baetz.

Aujourd'hui ministre de la Culture de l'Ontario, après plusieurs années de travail dans les hautes sphères du fonctionarisme fédéral, M. Baetz a pu observer de près l'évolution du bilin-

guisme, sinon au Canada tout entier, du moins en Ontario et dans la région de la capitale nationale où se trouve son comté.

Se basant sur sa propre expérience et sur les statistiques concernant par exemple la fréquentation des institutions culturelles de sa province, comme le magnifique Ontario Science Center (qui fait avec raison l'orgueil des Ontariens), M. Baetz estime que le bilinguisme au Canada n'est pas une politique réaliste.

A Windsor, dit-il, une ville du sud de l'Ontario où il y a une forte concentration de francophones, le gouvernement a offert sa collaboration pour implanter le bilinguisme. Les autorités municipales n'étaient pas intéressées. Il a fallu, dit-il, leur imposer.

Et, constate M. Baetz,

il faut bien, au bout du compte, réaliser que Windsor est finalement un prolongement naturel de Détroit où les préoccupations culturelles sont le souci occasionnel d'une infime majorité.

En fait, Windsor est actuellement beaucoup plus préoccupée par les malheurs et les erreurs de mise en marché de Chrysler Corporation qui met chaque semaine à pied des centaines de travailleurs. Toute l'économie de Windsor batant au rythme du coeur de Chrysler, les quelques affiches bilingues qui jalonnent la route entre Windsor et Amherst, par exemple, font bien peu le poids dans les préoccupations politiques de l'Ontario du sud.

S'appuyant d'autre part sur les statistiques concernant l'origine culturelle et linguistique des quelque 500.000 visiteurs qui franchissent chaque

année les portes de l'Ontario Science Center, le ministre Baetz endosse entièrement la position du directeur de l'institution et de tous ses collaborateurs, jeunes et vieux, qui affirment que la quantité infime de visiteurs francophones ne peut justifier le budget important nécessaire à la bilinguisation du centre.

L'Ontario Science Center est visité principalement, disent-ils, par des Torontois et des Américains, tous anglophones. Les visiteurs d'autres origines culturelles peuvent arriver à comprendre suffisamment le fonctionnement des kiosques, sans avoir à comprendre les textes explicatifs en français.

Or, s'il est sûr que le Science Center est parfaitement accessible aux anglophones et à ceux qui ont la bonne fortune d'être bilingues, il est impossible à un unilingue francophone de comprendre

plus de la moitié des kiosques et démonstrations sans texte.

Le ministre de la Culture ontarien ne considère pas que cette situation justifie la bilinguisation du centre et il accepterait volontiers que Montréal érige un Centre des Sciences entièrement unilingue francophone. Mais, pratiquement, il ne voit pas comment le Québec se limiterait au français, dans son centre, puisqu'il se priverait par la même occasion des retombées économiques de la visite d'un nombre important d'anglophones, en majorité en provenance des Etats-Unis.

Et voilà le même vieux problème qui resurgit! Comment arriver à faire survivre la culture minoritaire francophone noyée dans un océan d'anglophones, beaucoup plus intéressés à l'économie qu'à la culture.

En somme, le minis-

tre de la Culture ontarien accepte sans difficulté que le Québec soit francophone unilingue, mais il ne croit pas à la survivance du français dans le reste du Canada parce que des impératifs économiques, comme les problèmes industriels de Windsor ou le budget restreint de l'Ontario Science Center, priment sur toute autre considération.

Bien sûr, une déclaration aussi franche ne peut plaire aux francophones hors Québec qui, depuis des années, luttent désespérément contre l'assimilation. Mais, même si elle est cruelle, elle exprime l'opinion de plus d'un Canadien anglais.

Il serait possible à l'Ontario de chercher à atténuer l'impact politique de ce genre de déclaration. Elle le fera probablement quand l'occasion s'y prêtera, mais le coeur y sera-t-il?

Collins Bay

Un conte de fées guère emballant...



-6-

Collins Bay ou Disneyland comme l'appellent les pensionnaires de cette institution, abrite quelque 300 prisonniers. C'est une prison à sécurité moyenne. Quinze d'entre eux ont formé récemment la John Howard Society.

par Diane Wayda

chapitre des prisonniers de Collins Bay, en parlant des divers chapitres John Howard à travers le Canada.

KINGSTON, Ont. (PC) — Chaque jeudi soir, dans les murs à pierre et chaux d'une institution facétieusement appelée Disneyland, un groupe d'hommes conduits par un meurtrier reconnu coupable, s'affaire.

Leurs affaires concernent la population pénitentiaire de Collins Bay, à sécurité moyenne, formée de quelque 300 hommes. Les gens des environs tout comme les prisonniers l'appellent Disneyland parce qu'elle ressemble fort au château à toit rouge sorti de l'imagination de Walt Disney.

Mais la vie dans ces murs ne ressemble pas à un conte de fées pour la population carcérale et les quelque 15 condamnés qui, en juin, ont formé le premier chapitre intérieur de la John Howard Society.

"John Howard est à l'extérieur, à essayer de faire comprendre à l'homme de la rue ce qui se passe ici", dit Tom French, président du

"Nous avons formé ce chapitre pour aider ceux de l'intérieur à comprendre ceux de l'extérieur. Nous avons ici les mêmes choses que vous avez dans la rue. C'est une communauté — c'est un pénitencier mais c'est quand même une communauté à l'oeuvre".

French, corpulent barbu de 42 ans qui en est à sa quatrième année d'une condamnation à vie pour meurtre au second degré, considère le chapitre comme une ligne de communication entre deux communautés — l'extérieur et l'intérieur.

John Howard

Ironiquement, le chapitre a pris racine il y a environ un an à l'occasion d'une esquisse biographique peu flatteuse de John Howard, écrite pour le journal du pénitencier par deux détenus qui voyaient dans le réformateur des prisons du 18e siècle un homme bien dépassé.

M. Graham Stewart, directeur

de la John Howard Society à Kingston, lut l'article et décida d'aller voir French, directeur du journal "Con-tact" pour mettre les choses au point au sujet de Howard.

"Nous ne nous étions pas rendu compte, dit French, que John Howard était un réformateur selon les normes du 18e siècle. Je veux dire, ajoute French dans une interview, que vous aviez là un type qui voyait des bagnards bras et jambes aux fers et qui disait de les enlever".

Plus M. Stewart parlait de John Howard — de l'homme et de la société qui porte son nom — et plus French et quelques autres prisonniers s'intéressaient au personnage.

Ils ont ainsi appris que la société vit de fonds privés et s'occupe de réformes carcérales et d'éducation publique, qu'elle veut aider ceux qui sortent de prison et ceux qui semblent destinés à y entrer.

"Au début, c'était une plaisanterie, dit French. Nous ne pensions pas qu'ils (la John Howard Society) nous accepteraient. Mais plus nous parlions et plus nous étions sérieux.

"La grande idée qu'il faut ancrer, c'est que nous sommes humains et qu'un jour nous sortirons d'ici. Nous pensons qu'il vaut mieux habituer dès maintenant les gens à nous avant qu'ils ne nous retrouvent comme voisins".

Echanges utiles

French dit que le chapitre fait en quelque sorte office de conseil d'administration de la population carcérale, il transmet aux dirigeants de la prison et à des gens de l'extérieur les questions et les soucis des détenus, il recueille pour les transmettre aux détenus des renseignements sur les centres de désintoxication, les agences de main-d'oeuvre, etc.

Dans l'espoir d'être utile aux nouveaux venus à la prison et de les

orienter du point de vue du détenu, le chapitre a fait des enregistrements sonores avec des gens comme les membres de la commission des libérations conditionnelles. Les prisonniers peuvent les écouter.

"Nous avons établi d'assez bons rapports avec l'administration, dit French. Nous ne sauterons pas sur ses gens quand ils viendront ici".

Le chapitre essaie aussi d'aider les prisonniers quand ils les voient décliner physiquement ou émotionnellement.

"De petites choses, parfois, dit French, auxquelles les gens ne penseraient pas, comme l'absence de courrier, peuvent provoquer ici des taillades".

Les membres du chapitre aident les autres à écrire des lettres, à remplir des formulaires pour la libération conditionnelle, pour des transferts ou des congés, et essaient de trouver les réponses à des douzaines de questions.

Ils ont proposé à l'administration pénitentiaire d'organiser leur propre centre de renseignements à l'intérieur des murs.

"L'administration fait partie du gouvernement canadien et quand le gouvernement s'implique, généralement il mêle tout, c'est un fouillis. Nous voulons conduire ça nous-mêmes".

Le groupe cherche à recueillir des fonds pour fournitures de bureau, des timbres, du papier à lettres, des enveloppes.

French dit que le nombre des membres du chapitre est limité à 15 pour que son travail soit plus efficace. Cinquante autres prisonniers sont sur une liste d'attente pour le jour où il y aura une vacance causée par un transfert ou une libération.

Demain: à Stony Mountain, à Winnipeg, tout n'est pas rose.



Arthur Trono, directeur général des pénitenciers régionaux suggère la rédaction d'un nouveau code de conduite pour le personnel des prisons.

Le dilemme des Arabes israéliens

par Maurice POLITI

TEL-AVIV (AFP) — "Au lieu de peupler le Golan, nous devrions aller plus nombreux en Galilée, où une population arabe qui ne cesse de croître constitue un cancer dans le corps de la nation d'Israël".

Cette déclaration faite récemment par le général Avigdor Ben Gal, devant un groupe de députés (et de journalistes dont il ne soupçonnait pas la présence) a provoqué une tempête de protestations parmi les parlementaires israéliens, et de cinglants commentaires des éditorialistes. Le général Ben Gal qui a été réprimandé par le ministre de la Défense, M. Ezer Weizman, a payé cette phrase par la fin de ses espérances d'accéder un jour au poste de chef d'état-major, pour lequel il était un des candidats les mieux placés.

Mais à en juger par les réactions des porte-parole des localités israéliennes en Galilée et de l'homme de la rue en Israël, le général Ben Gal n'a eu que le tort de dire tout haut ce que l'on pense dans le pays tout bas.

Le gouvernement et les milieux politiques autorisés ne cessent en effet de proclamer leur confiance en la loyauté des citoyens arabes d'Israël, mais selon de nombreux spécialistes il s'agit de ne pas accélérer une dégradation déjà très sensible des rapports entre la minorité arabe et la majorité juive.

La population arabe d'Israël, dont les deux tiers habitent le district nord du pays (la Galilée) où ils constituent près de 48 pour 100 de la population, s'est accrue depuis 1948 au même rythme que la population juive et elle a presque quintuplé.

Immigration

Mais alors que la population juive d'Israël, qui est passée de 500.000 âmes en 1947 à trois millions en 1979, a augmenté grâce à l'afflux de près de 1,8 million d'immigrants, la population arabe s'est accrue grâce à une natalité galopante, dont le taux est considéré comme le plus élevé du monde, avec un pourcentage de mortalité infantile et une espérance de vie égaux à ceux des pays les plus développés.

Depuis la guerre de 1967 qui les a mis en contact direct avec les popula-



Le ministre israélien de la Défense, M. Ezer Weizman, a réprimandé sévèrement le général Ben Gal.

tions de Cisjordanie à la pointe du nationalisme palestinien, le plus intransigeant, les Arabes israéliens vivent un dilemme égal à celui qu'éprouvent à leur égard les dirigeants israéliens.

Pour ces derniers, il s'agit de faire en sorte que cette minorité, ethniquement, culturellement et spirituellement identique aux Palestiniens de Cisjordanie, continue à faire allégeance à l'Etat hébreu et reste sourde aux appels nationalistes venant des territoires moyens.

Pour qu'une politique ait des chances réelles de succès, il aurait fallu que le gouvernement et l'opinion israélienne essaient d'assimiler totalement les Arabes à la société, la culture et l'économie juives.

Cela n'a été fait que très partiellement pour plusieurs raisons.

La première a été la méfiance, somme toute assez naturelle, des dirigeants israéliens, à l'égard de cette population qui ne dissimulait pas sa totale identification spirituelle et culturelle avec les pays voisins avec lesquels Israël est toujours en guerre.

Une autre raison a été le scrupule "moral" et "idéologique" au début assez sincère (mais devenu par la suite un pur alibi) de ne pas intégrer une minorité dans la majorité afin de préserver son identité culturelle. Ainsi les Arabes d'Israël ne furent-ils pas mobilisés "pour ne pas avoir à se battre un jour contre leurs frères".

Enfin, certains préjugés des membres de la société israélienne de culture occidentale contre les Arabes à culture "levantine" ont contribué à cet état d'esprit.

Dilemme tragique

De leur côté, les Arabes israéliens, même s'ils sont sincères en affirmant leur allégeance à l'Etat hébreu, connaissent un dilemme non moins tragique: ils se sentent palestiniens et s'identifient totalement à cette cause, même s'ils pensent que les méthodes de l'OLP sont inefficaces.

"Nous sommes coincés. Si nous nous identifions à l'OLP nous sommes accusés de trahison et de forfaiture à l'égard du pays dont nous sommes

citoyens et auquel notre destin est lié. Si nous nous désolidarisons de la cause palestinienne, nous trahissons nos origines, notre peuple et notre conscience", diront bien des intellectuels arabes d'Israël.

De nombreux spécialistes israéliens ont le sentiment que, dans cette affaire, Israël a "perdu la partie avec les Arabes israéliens", dont il espérait faire un point permettant un jour la coexistence pacifique entre l'Etat hébreu et les pays arabes voisins.

Une étude publiée par le Dr Khalil Nakhla, un ex-Arabe israélien installé aux Etats-Unis est, à cet égard, édifiante.

Cette étude est intitulée: "Le dilemme palestinien, conscience nationaliste chez les étudiants arabes d'Israël". Il s'agit de l'analyse de questionnaires soumis à ces étudiants, dans des universités israéliennes.

Il ressort de ce questionnaire que ces étudiants se sentent "provoqués" en trois circonstances: lorsqu'on parle négativement des Arabes, lorsqu'on parle négativement de l'OLP, et lorsqu'on discute du sionisme.

L'écrasante majorité des étudiants considère que l'objectif primordial de leurs études est de veiller "à sauvegarder leurs droits nationaux en tant qu'Arabes".

Certes, les étudiants arabes israéliens sont comme tous les étudiants arabes d'autres pays, à la pointe du combat pour le nationalisme et s'identifient avec les organisations considérées comme "extrémistes". Cette étude n'est donc pas l'expression d'un point de vue partagé par toute la population arabe israélienne.

Mais le député travailliste Daniel Rosolio et certains maires de conseils locaux israéliens, en Galilée, ont tenu récemment une conférence de presse pour dénoncer "la multiplication inquiétante d'actes d'agressions, de sabotages et de vols d'armes commis par des Arabes israéliens en Galilée".

Sans y voir un phénomène généralisé, ils ont déclaré déceler un symptôme de la "radicalisation des Arabes de ce district" et de la puissance du vent nationaliste pro-palestinien et pro-OLP qui y souffle.

la page des lecteurs



M. Harguindeguy s'explique

Madame Andrée P. Blouin
Mademoiselle Johanne Auger.

J'accuse réception de la lettre comportant un certain nombre de signatures, reçue à nos bureaux le 31 août dernier et portant sur les présentes négociations.

Votre affirmation à l'effet que la lenteur des négociations ne tient qu'à nous, démontre une totale ignorance du déroulement des présentes négociations, puisque si vous vous étiez donné la peine de prendre connaissance des divers bulletins d'information transmis à chacun de vos responsables depuis le début des négociations, vous auriez sûrement été à même de déterminer de qui découle une telle lenteur.

Je tiens de plus à vous assurer qu'il n'est, actuellement, aucunement question pour nous de faire à nouveau partie d'un front commun afin d'obtenir satisfaction dans nos présentes négociations.

Cependant, si vous vous êtes donné la peine de participer à l'assemblée syndicale qui a été tenue pour accepter ou rejeter les propositions déposées par le gouvernement, le 17 avril dernier, vous avez été à même de constater les principes qui étaient en cause dans

le présent litige et qui, loin de vouloir revendiquer des droits nouveaux, sont à l'effet de conserver les droits acquis que nous possédons depuis déjà un certain nombre d'années.

Comme vous le dites vous-mêmes, il y a deux parties qui sont en cause, soit le syndicat et le gouvernement. Cependant, nous ne pouvons forcer le gouvernement à nous rencontrer de façon intensive, ce que par contre nous souhaiterions, puisque si vous avez pris la peine de vous informer quelque peu, vous avez sûrement été à même de constater que le 10 juillet dernier, nous avions transmis une contreproposition quant à la rémunération sur laquelle nous n'avons pas eu encore, à ce jour et malgré une rencontre le 29 août dernier, de réponse satisfaisante le tout étant encore à l'étude par le gouvernement.

Je tiens pour ma part à vous assurer comme vous le dites si bien "je suis payé assez cher pour ça", que vous demanderez à vos officiers locaux la tenue d'une assemblée générale, à laquelle je m'efforcerai de participer, compte tenu de mes disponibilités.

Jean-Louis Harguindeguy
Président général, SFPQ.

Le port de Québec doit être revalorisé

En marge de la déclaration du ministre au développement économique, monsieur Bernard Landry, concernant le creusement du chenal à 41 pieds entre Québec et Montréal, la Chambre de commerce fait valoir l'importance primordiale que le gouvernement identifie clairement les objectifs que la province devrait poursuivre dans le domaine portuaire, après avoir procédé à un examen minutieux des avantages comparatifs des ports existants, dans tout le système portuaire du St-Laurent.

Sous ce rapport, la Chambre invite la province à rendre publiques les études de complémentarité qui ont été effectuées sous l'égide de l'OPDQ et qui, après avoir coûté plus d'un million de dollars à la province, dorment paisiblement dans les filières. Le dévoilement de ces études permettrait d'engager

un débat en profondeur sur le rôle et l'avenir de chacun des ports du St-Laurent.

Quant à la question du dragage du fleuve entre Québec et Montréal, la Chambre rappelle que cette hypothèse, après avoir été discutée à maintes reprises, dans le passé, a été écartée en raison des difficultés techniques considérables et, conséquemment, du coût énorme de l'entreprise qui, il y a plusieurs années, avait été évaluée, par des spécialistes à plus d'un demi-milliard de dollars. On peut facilement évaluer quel serait le coût en dollars d'aujourd'hui. Dans la mesure où administrer c'est choisir entre des dépenses, le gouvernement doit s'interroger sur les autres hypothèses de développement s'il veut prétendre maximiser les retombées économiques, pour toute la province, d'un investissement d'une telle ampleur.

Enfin, la province se doit de faire connaître en termes clairs et nets la perception qu'elle a du rôle du port de Québec qui est loin d'avoir atteint son plein potentiel de développement. Grâce aux travaux de dragage de la traversée du nord, à un coût relativement très modeste par rapport à ce qui s'est fait ailleurs, la province dispose depuis quelques années du seul port, à travers le monde, qui, bien que situé à plus de mille milles à l'intérieur des terres (et seulement à cent cinquante milles du port de Montréal), peut accueillir les navires jaugeant plus de 150,000 tonnes.

Si l'on considère que plusieurs des grands ports au monde ont préféré opter pour le développement d'avant-ports à eaux profondes situés à plusieurs dizaines de milles du port principal, nous ne pouvons que conclure à la pertinence

pour la province d'examiner toute la question de la complémentarité des ports de Québec et Montréal, plutôt que d'engouffrer des sommes importantes à alimenter une concurrence inutile.

Tout en convenant que la santé économique de Montréal est dans l'intérêt de la province, il ne faudrait pas que la transfusion de sang requise soit ou bien inutile ou au détriment de tout ce qui est situé à l'est de Montréal. Si autant d'argent est disponible, il faudrait plutôt, tant en ce qui concerne Montréal que l'avenir économique de tout l'est, rechercher des voies nouvelles, plus prometteuses d'avenir.

La Chambre de commerce
et d'industrie du
Québec métropolitain
Jean Lambert, président.

Les négociations syndicales n'ont rien à voir avec le référendum

(En réponse à M. André Michaud, délégué syndical du SFPQ, 4/9/79)

Si certains syndicalistes ont qualifié de "fumeuse" l'hypothèse d'un chantage en vue du référendum, dans votre cas, il est permis d'y voir du feu. "A la veille du référendum, il est primordial que la population établisse, à partir de faits et non des "voeux pieux du PQ", si ce dernier est digne de confiance et si un "oui" changerait vraiment quelque chose."

La loi 73 que vous identifiez comme étant la cause première de toutes les calamités fut justement votée sous le gouvernement Tru-

deau. Vous n'êtes pas sans ignorer le domaine de la main-d'oeuvre souffre de cette double juridiction fédérale-provinciale! Votez "non" et vous en aurez peut-être une autre loi 73. Ce n'est pas un vœu, c'est un fait.

Les profits des multinationales vous scandalisent. Demandez au gouvernement fédéral d'intervenir. M. Claude Ryan qui veut céder la juridiction exclusive des provinces sur les richesses naturelles vous donnerait le même conseil que le gouvernement actuel soit aux prises avec l'énorme dossier de l'amiante ça n'a rien non plus d'un "voeu pieu".

Il serait bon que vous diversifiez vos sources et l'éditorial de M. Maréchal Francoeur (4/9/79) "Confusion chez les économistes" vous fera comprendre que le Conference Board et certaines autres autorités (sic) méritent qu'on les interprète avec prudence.

Votre syndicat, le SFPQ, bafoille depuis déjà un an et demi, votre président, M. Jean-Louis Harguindeguy, fut arrogant à l'égard du Conseil du statut de la femme et n'est-ce pas chez vous que fut négociée la rétrogradation, l'augmentation des heures de travail sans parler de tout ce que

l'ex-Commission de la fonction publique vous a passé sous le nez sans que vous ayez la décence de réagir?

Un syndicat plein d'argent et à court d'idées. C'est malheureux pour les employés de l'Etat. Faites votre examen de conscience avant d'accuser tout le monde et son père car, pour le moment, la population doit aussi considérer les faits et non pas les "voeux pieux" du SFPQ. Agir avant de perdre toute crédibilité est urgent!

Micheline Goulet,
Québec.

Bien accueilli dans l'Ouest

M. le rédacteur en chef,

Je vous saurais gré de m'accorder l'espace de quelques paragraphes dans la page des lecteurs, afin que je puisse faire suite aux seuls souvenirs d'amertume que semble avoir rapportés Madame Marcel Hétu (réf. LE SOLEIL 6 septembre), lors de son séjour dans l'Ouest canadien. Ceci dans le but d'éviter que de nombreux Québécois soient une fois de plus contrariés à tort ou induits inutilement en erreur.

Poussé à la fois par l'aventure et l'envie de connaître, j'ai moi aussi chassé mes bottines, "paqueté mes petits" et comme plusieurs autres, je me suis engagé, il y a quelques semaines, "pouce en l'air", vers le Pacifique.

La seule différence entre nous,

Madame Hétu, semble être le fait que dès le départ j'étais conscient d'être voyageur. C'est donc dire que j'acceptais en partant le fait de rencontrer des gens sensiblement différents, tout au long de ce que je considère être une merveilleuse expérience. Fondamentalement, les hommes sont tous semblables, avec les mêmes besoins, les mêmes limites, mais vous semblez oublier que leur culture, leurs coutumes, leur environnement et puisque nous y sommes, leur langue aussi est différente.

Les gens de l'Ouest, je ne vous apprendis rien, sont en majorité anglophones, mais si vous vous en étiez donné la peine, vous auriez aussi rencontré des francophones regroupés en petites communautés, tout au long de votre route et mieux encore, vous auriez pu rencontrer des Franco-Albertains très sympathiques par exemple jusqu'aux coins les plus sauvages du parc national de Jasper, ou mieux encore, vous auriez peut-être eu la surprise et la chance d'être invitée pour quelques jours dans une famille anglophone dont l'un des membres est, comme par hasard, professeur de français à Calgary.

Vous dites que les temps ont

changé, alors qu'attendez-vous, chère Québécoise, pour enlever vos ocellères.

Par contre il est vrai que les anglophones politiquement parlant ont des opinions plutôt conservatrices (plus particulièrement sur la côte ouest) et qu'ils parlent encore des événements d'octobre comme si c'était hier. Je m'accorde aussi à dire qu'ils ne sont pas très en faveur de la tournure actuelle dont la rumeur de "Séparation-Souveraineté-Association". Comment leur reprocher de se méfier et de s'emporter face aux "quelques exagérations" qui se glissent parfois dans les chroniques de leurs quotidiens.

J'aimerais insister sur ce dernier point particulier, du fait que jamais, tout au long de mon voyage, on m'a reproché d'être un francophone, au contraire, vous seriez surprise de savoir le nombre de personnes qui admettaient d'elles-mêmes qu'il était déplorable qu'on ne leur ait pas plus enseigné sur notre culture et notre langue. Comme partout ailleurs, il y a en très faible minorité des extrémistes (antifrancophones) mais la majorité des gens de l'Ouest canadien sont loin d'être insensibles à notre culture et à notre façon de penser.

Enfin ne pensez-vous pas qu'avant de partir comme vous dites à la recherche de la fraternité canadienne (ou autre) nous ne devrions pas être individuellement prêts à la vivre cette fraternité par notre exemple et non pas attendre que d'autres en témoignent pour nous.

Les voyages forment la jeunesse. J'espère bien que vous irez puiser de nouveau à cette intarissable source de jeunesse.

Sans rancune!

Jean-François Blouin
Québec.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limiteé. "Courner de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

SERVICE ABAZONNES (TIRAGE)
647-3333
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

A NE PAS MANQUER: DU 5 AU 29 SEPTEMBRE.

25% DE RABAIS

PORCELAINE

ROYAL DOULTON

Lambethware



Services de 20 ou 45 pièces, 26 motifs ravissants. Va au lave-vaisselle, au four, au four à micro-ondes, n'est pas attaquée par les détergents et bénéficie d'une garantie de 2 ans. Offerte maintenant à un prix super-avantageux!

ATTENTION! CETTE VENTE PREND FIN LE 29 SEPTEMBRE

RIOUX

PLACE LAURIER, STE-FOY — 653-2133



Place Laurier, Ste-Foy
656-9392

20%

de rabais sur les guitares classiques

YAMAHA

(rabais supplémentaire pour achat en quantité)

et sur toutes les

Flûtes



Épargnez avec les bâtiments "Econ-O-Space" ATCO.

Si vous cherchez un bâtiment économique et facile à ériger, les bâtiments ATCO "Econ-O-Space" peuvent satisfaire vos besoins immédiatement.

Un bâtiment "Econ-O-Space" peut servir comme atelier, entrepôt, chalet, poste de premiers soins, etc. Pour tous renseignements, veuillez communiquer: ATCO Est Ltée (418) 839-0051 260, rue de l'Eglise St-Romuald, Cte Lévis, Québec, G6W 5M6

ATCO

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce "Lundi Jour 1.44" parue samedi le 8 septembre, en page H 10 de ce quotidien. Vous auriez dû lire:

PAPIER A COUVRIR

en plastique, rouleau de 36 par 120 po. couleurs variées. **2/\$2.44**
PRIX SPECIAL
(au lieu de \$1.44)



Elle relève le défi du retour aux études à 25 ans

par Jean Didier FESSOU

Retourner aux études à l'âge de 25 ans, c'est tout un défi. Madeleine Gagnon, une étudiante parmi des milliers d'autres à l'université Laval, a décidé de le relever.

Et, d'une certaine façon, l'exemple de Madeleine résume l'idée qu'habituellement les gens se font des étudiants. Tout y est: la demande de bourse, la petite voiture qui commence à rouiller et l'appartement du quartier Montcalm partagé avec d'autres étudiantes. Quant à l'âge, 25 ans, il correspond à l'âge moyen des étudiants au premier cycle.

Vers l'âge de 18 ans, Madeleine a abandonné ses études régulières pour s'intégrer sur le marché du travail.

Quand j'ai laissé mes études, je savais que j'y retournerais un jour. D'ailleurs, j'ai terminé mon collégial le soir. Mais comme je ne savais pas exactement ce que je voulais faire, j'ai préféré continuer à travailler. Le travail m'a permis de toucher à plusieurs choses et m'a permis de savoir ce que je voulais faire.

Aujourd'hui, cette jolie blonde de 25 printemps —

bel âge par excellence — s'est inscrite au département de Communications ainsi qu'à un cours d'introduction à l'anthropologie. Pourquoi

les communications où les débouchés sont plutôt rares? "En travaillant, j'ai découvert que c'était cela qui m'intéressait et, une fois mes

études terminées, je voudrais faire un travail où je pourrais utiliser tout ce que je vais apprendre à l'université."

Ce travail rêvé, un peu plus tard, dans la conversation, Madeleine l'a révélé: chercheuse dans une émission à la télévision. Un rêve que partagent bien des "jeunes filles modernes".

C'est difficile

Laisser un emploi et un salaire est-il difficile?

"Oui, c'est très difficile. C'est un coup à donner. Il faut vraiment être décidé pour abandonner tout ça et une relative sécurité. C'est pourquoi ça m'a pris du temps avant de me décider et il fallait que je sache où je voulais m'en aller."

N'y a-t-il pas d'autres raisons?

"Oui, bien sûr. Si j'avais eu un emploi très intéressant et si j'avais très bien gagné ma vie, je ne serais peut-être pas retournée aux études. J'y ai été incitée aussi parce que tout ce que je faisais ne correspondait pas à ce que je voulais faire. Le milieu de travail m'a aidée à faire un choix."

Déçue ou emballée par le premier contact à l'université?

"Je ne suis ni déçue, ni

emballée. Je suis venue à l'université pour avoir une certaine vision du monde. Je ne suis pas ici par obligation, parce qu'il faut que je continue mes études à tout prix. Je suis ici par intérêt et je suis très motivée. Mais quand même, l'université, c'est très impersonnel."

Et les premiers cours?

"Ah, très intéressant. J'ai des professeurs intéressants et compétents. Ce qui est dommage, c'est qu'on soit trop nombreux dans mon

groupe. Cela empêche un bon contact avec le professeur, et poser des questions est moins facile."

L'université, est-ce différent du cégep?

"Oui, bien sûr. Mais pas tant que ça. J'ai l'impression de ne pas être à l'université pour la première fois mais d'y être déjà venue."

Ravie par la nouvelle vie qu'elle a choisie, heureuse de se trouver à l'université Laval, Madeleine entend pro-

fitier au maximum des nombreuses possibilités du campus:

"Il faut que je te quitte pour aller m'inscrire au PEPS. Et crois-moi, je vais en profiter. C'est l'un d'avoir tout cela à notre disposition."

Et la vie avec les autres étudiants?

"Je suis très individualiste et je n'attends pas grand-chose de ce côté-là. Un petit peu, mais pas trop."



Le Soleil, Jean Didier Fessou
Madeleine Gagnon: laisser un emploi et un salaire pour retourner aux études, ça donne à réfléchir.





**AUX GALERIES LA CANARDIÈRE
POUR VOUS MESDAMES ET MESSIEURS**

DEFILÉS DE MODE AUTOMNE 1979

**GRACIEUSEMENT DE TOUS NOS MARCHANDS, EN
COLLABORATION AVEC L'AGENCE DE MANNE-
QUINS AU FÉMININ INC.**

**A 14h ET 19h, LES
JEUDI 13 SEPTEMBRE,
VENDREDI 14 SEPTEMBRE,
SAMEDI 15 SEPTEMBRE, À MIDI**
présentation de plus de 125 tenues automnales.

**A L'EST DE QUÉBEC, C'EST AUX
GALERIES LA CANARDIÈRE QUE ÇA SE
PASSE!**





Chez les bijoutiers Peoples seulement

99.95



**GRANDE OFFRE
RÉPÉTÉE**

**Une montre de cette
qualité peut coûter
très cher... mais chez
les bijoutiers Peoples,
\$99.95 seulement!**

CHRONOGAPHE QUARTZ À SONNERIE

- affichage continu heures, minutes, secondes; 12 et 24 heures • sonnerie à haut-parleur sur dessus
- calendrier automatique • chronomètre donnant temps écoulé • éclairage intégré
- boîtier doré avec trappe pour changer la pile

La réponse ayant dépassé nos plus grands espoirs au printemps, nous avons cru bon de répéter cette offre extraordinaire. Vous avez, une fois de plus, l'occasion de vous procurer cette montre exceptionnelle à un prix exceptionnellement bas. Une affaire d'or exclusive des bijoutiers Peoples. Proposée au prix modique de \$99.95, cette montre-chronographe incorpore tous les perfectionnements que n'intègrent généralement que les montres beaucoup plus coûteuses.

Passer donc en essayer une chez les bijoutiers Peoples dès aujourd'hui. Pour \$99.95 seulement, c'est une affaire à ne pas manquer!

Jusqu'à épuisement des stocks.

LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES
PEOPLES⁺
Les diamantaires par excellence

Les Galeries Ste-Anne
Giffard
Tél.: 667-4814

Les Galeries Chagnon
Lévis
Tél.: 837-2452

Place Ste-Foy
Ste-Foy
Tél.: 651-6455

Fleur de Lys
Québec
Tél.: 647-3889

où aller à québec

Cinéma ODEON Adolescents 14.17 ANS, avec carte d'identité et photo \$2.50 Les moins de 14 ans \$1.50

ENFAN! VOTRE HÉROS! GOLDORAK POUR TOUS

FRONTENAC 1 2e film en couleurs

HORAIRE: CENTRE TERRE 7e CONTINENT 13000 - 19000 - 19055 - GOLDORAK 14040 - 18005 - 21030

Elles sont 7, jeunes, superbes et invincibles!

LA BRIGADE DES ANGES POUR TOUS

FRONTENAC 2 2e film en couleurs

HORAIRE: BRIGADE DES ANGES 1410 - 1740 - 2100 LES RE OUVANS 12115 - 19050 - 19100

SUPERMAN LE FILM EN VERSION FRANÇAISE

Le DAUPHIN 6e SEM.

HORAIRE: SUPERMAN 1230 - 1515 - 1800 - 2100

Walt Disney **Peter et Elliott le dragon** PLUS!

CANARDIERE LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

expositions

LEO TREMBLAY, dessins et aquarelles, maison Maheu-Couillard, 10h à 20h.

Exposition de peintures latino-américaines, parmi les peintres figure SYLVIA ARAYA, Café Poncho, 968, rue St-Jean.

LEO LETARTE, huiles, Café d'Europe, thème: "Le Québec et sa banlieue", 10h30 à 14h et 17h30 à 23h.

PASSE-PARTOUT, reproductions, au Café Les Gros-Loups, 359, de la Canardière, 10h à 24h.

JEAN-MARIE ZELDA, huiles, au rez-de-chaussée de l'édifice "G".

M. PERRIN, huiles, G.E. GINGRAS, pastels et gravures, MARTIN GAGNON, huiles, à la galerie Charles-Huot, 1, rue du Trésor, 12h à 17h.

LAROCHELLE, SYMPKINE, KOLESAR, BROWN, HAMEL, DE GROOT, POMMINVILLE, SIMPSON, BOUILLON, BEAUDOIN, DION, JEQUEL, ESTHER LAPOINTE, sculptures.

JEAN GARNEAU, GOUFFÉ, à la galerie André-Fontaine, 56, rue Saint-Pierre, 11h à 17h.

IRENEE LEMIEUX, à la galerie La Minerve, 313, rue Saint-Jean.

FRANCOIS MORELLI, à la galerie de l'Anse-aux-Barques, 24, Grand-Champain, place Royale, 9h à 17h.

ALAIN BEDARD, aquarelles, à la maison Renaud-des-Jésuites, 10, rue Saint-Pierre, place Royale, 13h à 17h.

MICHEL BEDARD, photos au Manoir Montmorency, sous le thème: "Paysages de ronds-nees", de 8h à 22h.

MICHELE PRASIL, poupées de collection, LOUISE SAINT-PIERRE, tapisseries à l'aiguille, JEAN VALLIERES, verre soufflé, à la Petite Galerie, 120, rue Principale, Saint-Michel de Bellechasse, (autoroute 20 est, sortie 348), informations: 884-2141.

HELGA SCHITTER, dessins, hall no 2, pavillon Pollack.

RAYMONDE VEZINA-ROY, à la Résille du pavillon Pollack.

YVES GONTHIER, photos au restaurant du Grand Théâtre, 12h à 24h.

CECYL MORAIS, huiles, au restaurant Le Paillleur, 3400, chemin Sainte-Foy.

MICHEL GARNEAU, dessins et peintures, au café Le Bilboquet, 40, côte du Palais, 7h30 à 3h.

Deuxième revue annuelle de photographes de l'université Laval, à la Turlutte, rue Principale, Saint-Michel de Bellechasse.

HUGH JOHN BARRETT, peintre, à la galerie d'art Le Godland, 490, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, 13h30 à 17h.

J. FOURRET, M. LABERGE, T. LACASSE, P. LESAGE, G. LEMIEUX, D. POTVIN, galerie du Vieux-Port, 95, Dalhousie, 10h à 18h.

spectacles

KEN GELLY, chansonnier Le Gaulois, 65, rue Buade, 20h45, entrée libre.

CONCERT COCKTAIL, musique classique, quatuor de flûte, Café Rimbaud, 24, rue Saint-Stanislas, 17h30 à 19h30.

BERNARD CIMON, présente "chansons 78mmelles" accompagné par Louis Corneau, Café Rimbaud, 24, rue Saint-Stanislas, 22h30 à la fermeture.

les choix du soleil

théâtre

OLD ORCHARD?... CONNAIS PAS!

Le Théâtre de l'Equinoxe a déménagé au Lac-Delage sa production du texte de Réjean Vigneault, "Old Orchard?... Connais pas". On y voit un couple de campeurs qui a décidé de voir le Québec, cet été, et de goûter à notre nature tranquille et pacifique. Sitôt installés, d'autres campeurs s'installent et... La mise en scène est de Marie-Hélène Gagnon. La pièce est présentée tous les jours à 20h30 (relâche les lundis) jusqu'au 30 septembre.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL

Drame de Liliana Cavanni au cinéma Empire.

En piste pour un troisième mois, le film de Liliana Cavanni ne laisse personne indifférent. Certains adorent. D'autres trouvent morbide et ambigu. A vous de juger cette adaptation très libre de la vie de Lou Andras Salomé.

cinéma

LEO TREMBLAY

Acadien d'origine mais Québécois d'adoption, Léo Tremblay tient actuellement sa première exposition solo. Parlant de ses toiles, il explique: "On ne peint pas seulement un paysage en le regardant de loin. Il faut le voir de l'intérieur. Il faut marcher dans les champs, sentir l'odeur du sol et du foin chauffé par le soleil afin de peindre avec tous ses sens et non seulement avec l'oeil". A la maison Maheu-Couillard jusqu'au 16 septembre.

expositions

MANHATTAN

Film de Woody Allen à Place Québec.

Dans la veine de "Annie Hall", Allen a réalisé une nouvelle comédie sérieuse sur le thème de l'amour. Comme à l'accoutumée, c'est très bon, très touchant, admirablement joué et éminemment contemporain. A voir à tout prix.

CAMP EROTIQUE 2e film "DES SECRETAIRES"

HANDA VAN BERGEN - INGRID KEHR - BRIGIT MEYER

Représentation complète à compter de 13h

MID-MINUIT 252, ST-JOSEPH EST 522-2828

ALOUETTE 656-0592

Cet ETE, divertissez-vous au Cinéma!

VOYEZ TOUS LES NOUVEAUX FILMS DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISEES

CYCLONE 14 ANS

2e Film: "L'ALPAGEUR"

CHAMPLAIN Horaire: Cyclone: 14h30, 18h00, 21h30. L'Alpageur: 12h45, 16h10, 19h35.

"LOVE STORY" POUR TOUS

le film qui a fait pleurer le monde entier!

L'HISTOIRE D'OLIVIER "OLIVERS STORY"

CANADIEN Horaire: Sam. & Dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. En Sem.: 19h & 21h.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL 18 ANS Adultes

DOMINIQUE SANDA

un film de LILIANA CAVANI

EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE 532-2110

Plage en Liberté 14 ANS

2e Film: "MON NOM EST AMEN"

CAPITOL 972, ST-JEAN 684-0800

Horaire: Plage: 14h50, 18h05, 21h25. Amen: 13h15, 16h30, 19h50.

MANHATTAN 14 ANS

Version Originale Anglaise

CINEMA 1 PLACE QUEBEC 525-4574

HORAIRE: Sam. & Dim.: 13h, 15h, 17h, 19h15, 21h15. En Sem.: 19h15 et 21h15.

"FOR GOD'S SAKE, GET OUT!" 14 ANS 2e Sem.

THE AMITYVILLE HORROR Version Originale Anglaise

CINEMA 2 PLACE QUEBEC 525-4524

HORAIRE: Sam. & Dim.: 13h30, 16h00, 18h30, 20h45. En Sem.: 18h30 et 20h45.

divers

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES, "Le monde végétal", aux Halles du Palais, le 22 septembre prochain, inscription avant le 12 septembre; Concours de photos, Société d'Horticulture de la ville de Québec, 2727, 4e Avenue, Québec, G1J 3G3.

SOIREE D'INFORMATION, "Les méthodes de conservation des fruits et légumes" et "Les travaux d'automne", organisé par la Société d'Horticulture de la ville de Québec, mardi 11 septembre, à 20h à la salle paroissiale de St-Albert-le-Grand, 3065, 2e Avenue, Limoilou, pour informations: 628-7075.

LE CAFE CHRETIEN DE QUEBEC, animation, au 635, côte Ste-Genève, de 7h30 à 11h, 522-1855.

COURS

COURS D'INITIATION A L'ART PAR LE DESSIN AU MUSEE DU QUEBEC, inscription jusqu'au 11 septembre au 1er étage, du Musée, 9h à 17h.

POTERIE, MODELAGE, SCULPTURE, à l'atelier de céramique Julien, informations: 653-4659.

DANSE, BALLET CLASSIQUE, JAZZ et CHOREGRAPHIE, troupe de danse Attitude Inc., cours pré-troupe, inscription les 10, 11 et 12 septembre de 10h à 21h, à l'Arpudrome, 750, place Sorbonne, Charlesbourg, informations: 623-8922.

KARATE YOSEIKAN, 279 est, rue St-Joseph, 4e étage, mardi et jeudi, 17h30 à 21h, informations tous les jours de 11h à 22h à 524-8221.

loisirs

VILLE DE LEVIS

PATINAGE LIBRE: 16 ans et plus tous les mardis, dans une ambiance disco, à l'arena de Lévis de 20h à 21h30. Pour information: 837-3635. **KARATE**: Entraînement au club de Karaté de Lévis à partir du 11 septembre pour une semaine pré-saison. Gymnase de Déziel, 18h30 à 20h, et 20h à 21h30 pour les ceintures de couleur. **BIBLIOTHEQUE**: 17, rue Notre-



Une scène de "Old Orchard?... Connais pas!" présentée par la troupe de l'Equinoxe au Théâtre du Lac-Delage.

Dame, lundi au vendredi 12h30 à 19h30, samedi, 10h à 17h.

VILLE DE QUEBEC

CROQUET Centre récréatif Ferland, de 13h à 16h30, 18 ans et plus, mixte **TENNIS** Lundi au vendredi, parc Barty, Central, Saint-Sacrement, Saints-Martyrs, Victoria, 12h à 14h15, 17h à 23h.

VILLE DE SAINTE-FOY

TENNIS LIBRE: Toutes les parois, de 13h à 16h30, 18 ans et plus, mixte **BIBLIOTHEQUE**: Place de Ville, 13h à 22h. **JOUJOUTHEQUE**, Centre communautaire de St-Jean-Baptiste, de LaSalle, 2600 rue Biencourt, 15h30 à 20h, information: 657-4307. **MARCHE DE LA PLACE**: Terrain de stationnement du centre sportif de Sainte-Foy, 9h à 20h, information: 657-4070. **BAIN LIBRE**: Pour adultes, école Les Compagnons de Cartier, 3643, rue des Compagnons 20h30 à 23h.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Quand il y a lien, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres référés à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

BIJOU: L'express de minuit (4), 19h. Les yeux de Laura Mars, 21h10.

CANADIEN: L'histoire d'Olivier (5), 19h, 21h.

CANARDIERE: La cane aux oeufs d'or, 20h. Peter et Elliott le dragon, 18h15, 21h25.

CAPITOL: Plage en liberté, 14h50, 18h05, 21h25. Mon nom est Amen (6), 13h15, 16h30, 19h50.

CARTIER: Le cuirassé Potemkine, 19h. Les enfants du paradis, 20h30.

CINEMA DE PARIS: Ferme pour renovations.

EMPIRE: Au-delà du bien et du mal (4), 18h45, 20h55.

LIDO: Voyage au bout de l'enfer, 19h30.

MID-MINUIT: Le fruit est mûr, 13h, 17h25, 21h50. Les hôtesses du sexe, 14h35, 19h05. Les amours d'un maître-chanteur, 15h45, 20h15.

ODEON DAUPHIN: Superman (4-e), 12h30, 15h15, 18h, 21h.

ODEON FRONTENAC 1: Centre terre, septième continent, 13h, 16h30, 19h55. Goldorak, 14h40, 18h05, 21h30.

ODEON FRONTENAC 2: Les requins du désert, 12h15, 15h50, 19h30. Brigade des anges, 14h10, 17h40, 21h20.

PIGALLE: Le continent des hommes-poissons, (5), 15h10, 18h, 21h25. Le roi des Alpes (5), 13h30, 16h40, 20h.

PLACE QUEBEC 1: Manhattan (2), 19h15, 21h15.

PLACE QUEBEC 2: The Amityville Horror, 18h30, 20h40.

STE-FOY ALOUETTE: Des secrétaires, 13h30, 16h50, 20h10. Camp érotique, 15h15, 18h35, 21h50.

STE-FOY CHAMPLAIN: Cyclone, 14h35, 18h, 21h35. L'or était au rendez-vous, 12h45, 16h10, 19h35.

ST-ROMUALD: La rabatteuse. Bee, confidences d'une adolescente. Les enjambées. Début, 19h.

CINE-PARC BEAUPORT 1: Guerre de l'espace. L'ouragan vient de Navarone, représentation à la brunante.

CINE-PARC BEAUPORT 2: Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses. L'héritage des Vargas (5), représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE 1: Le jeu de la mort (5). La route de la violence (5), représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE 2: S.O.S. Concorde. La carapate, représentation à la brunante.

CINE-CAMPUS université Laval: La femme libre (3), 19h, 21h30.

CINE-RESIDENCE université Laval, pavillon Comtois: Les Evadés de la terre et Les cinglés de la maternité, 21h.

MAINTENANT... 4 CINE-PARCS POUR MIEUX VOUS SERVIR

GUICHETS semaine: 7:00 • Ven. Sam. Dim.: 6:30

PROJECTION au CREPUSCULE

L'UNIVERS NOUVEAU

GUERRE DE ESPACE

OURAGAN VIEN DE NAVARONE ROBERT SHAW

BEAUPORT - 1 HORAIRE: 667-5362

AUTOROUTE 40 - BOULEVARD DE LA CAPITALE

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES.

L'HERITAGE DES VARGAS

LE JEU DE LA MORT

LA ROUTE DE LA VIOLENCE

BEAUPORT - 2 HORAIRE: 667-5362

AUTOROUTE 40 - BOULEVARD DE LA CAPITALE

DESASTRE A DEUX FOIS LA VITESSE DU SON

SOS CONCORDE

LA CARAPATE LA FURTE A 4 PATTES

DE LA COLLINE - 1 RIVE SUD HORAIRE: 631-0778

Route Demers - St-Nicolas

LES CINEMAS FRANCE FILM

UNE PLONGEE EXPLOSIVE dans L'INCONNU!

LE ROI DES ALPES le pigalle

L'Express de Minuit (MIDNIGHT EXPRESS)

bijou 15 CHEMIN STE-FOY 522-7956

LES YEUX DE LAURA MARS

NOUVEAU THEATRE 1091 1/2 rue St-Jean 200 places — gradins

THEATRE DE LA BORDEE

présente du mardi au dimanche à 20h30

PUBLICITE MONEY FUNNY

GASTON HUBERT - JEAN-JACQUES BOUTET - JOANNE EMOND - MARIETTE ROBITAILLE - JEAN-FRANCOIS GAUDET

Musiciens: RENE JOLI - JEAN-FERDINAND GIRARD - LOUIS BABOIS - DENIS HOLIN

Mise en scène: JEAN-JACQUES BOUTET

Musique: JEAN-FERDINAND GIRARD

Billets: Tabagie du Vieux Quartier 1071, rue St-Jean - 692-1448

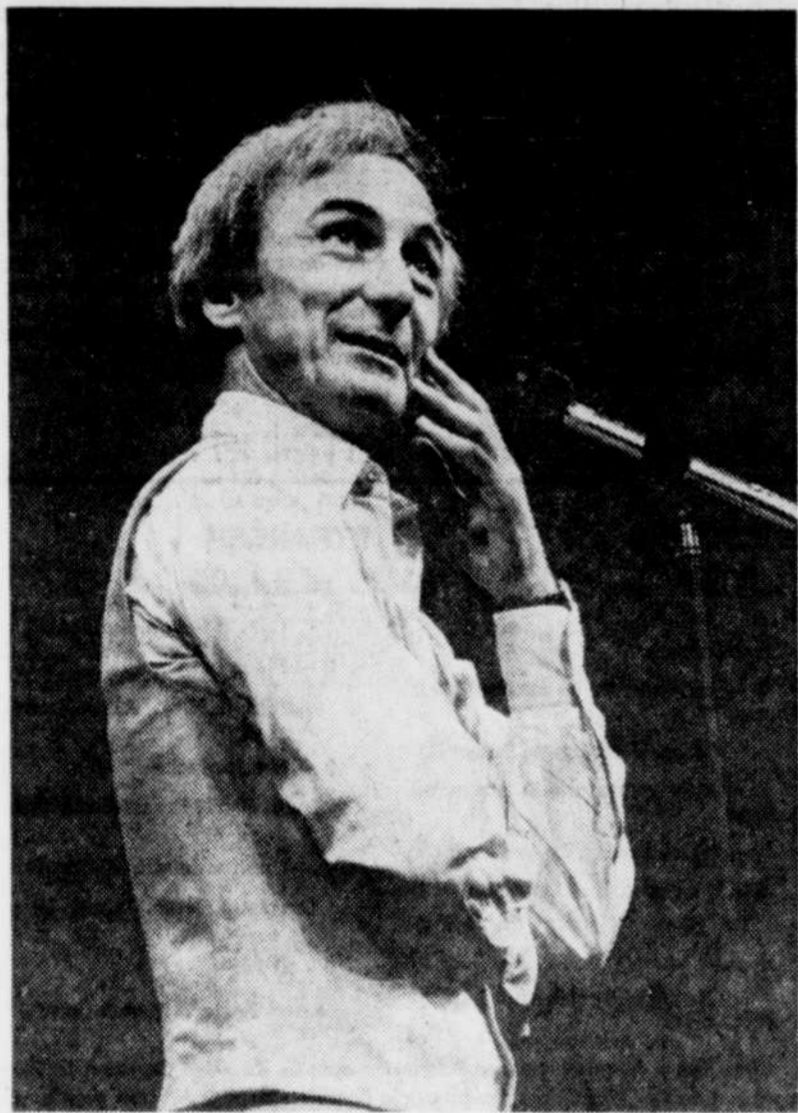
A la porte le soir du spectacle

Du rire à l'angoisse avec l'implacable Yvon Deschamps

par Jacques SAMSON

Au cours de son spectacle, comme d'habitude, Yvon Deschamps te charrie durant deux

heures à travers toute la gamme des émotions. Il y va de ses jeux de mots en provoquant les rires les plus fous en allant jusqu'à l'angoisse qui fait mal.



Le Soleil, Jacques Deschamps

Son monologue sur l'enfant anormal est probablement celui qui reflète le mieux ce qu'il est vraiment, lui qui maquette la douleur avec du rire pour qu'elle soit moins cruelle à avaler.

Au début de ce monologue, les gens rient jusqu'à en avoir mal aux côtes, à mi-chemin, les rires sont plus nerveux, un peu angoissés, étouffés, à la fin, il te reste un goût amer dans la bouche et tu n'as plus le goût de rire du tout. Son message implacable est passé. Encore une fois, Deschamps a touché la cible. Il s'est servi de la magie des mots pour démontrer une fois de plus l'absurdité de notre société, dans laquelle bien souvent, on se donne l'illusion du bonheur. Tout son spectacle est ainsi conçu, le rire, la gêne et la douleur. Il est le seul qui peut nous crier nos vérités en face de cette façon. Ce qu'il dit, ce qu'il décrit est tellement conforme à la réalité, ressemble tellement à ce que nous sommes qu'il nous faut l'accepter.

Le monologue sur l'enfant anormal est difficile à digérer. On en sort abasourdi, la gorge étreinte par l'émotion. Une phrase résume bien la situation. Dans la chanson qui enchaîne ce monologue, il dit: "Papa, c'est beau à en faire mal, dit par un enfant anormal".

Il y a aussi dans ce nouveau spectacle d'Yvon Deschamps, présenté au Grand Théâtre de Québec durant la majeure partie du mois de septembre, beaucoup de place pour le rire et l'absurde. Le monologue "La vie est belle" durant lequel le public participe directement, c'est de la folie furieuse. Ce monologue fait rire aux larmes. Comme ses autres monologues, il y a place à l'émotion mais, finalement le rire domine nettement.

En deuxième partie du spectacle, il fait un monologue improvisé. Faut le faire. Vendredi dernier, soir de la première, la salle lui demandait de parler d'un chauffeur

d'autobus et de sa belle-mère, à la veille du référendum et préoccupé par le sexe. Il fallait le voir se débrouiller. Il fait preuve d'une présence d'esprit assez extraordinaire. A chaque soir, c'est un nouveau personnage, un nouvel événement et un nouveau thème. C'est un véritable défi. Mais, il est capable de le relever.

Comme d'habitude, Deschamps se sert beaucoup de la provocation pour secouer son auditoire. Dans une salle comme la salle Louis-Frédéric, ça réussit bien, mais c'est un jeu dangereux qui a déjà failli lui coûter quelques marques. A deux reprises, lors de spectacles à l'extérieur, des gens lui ont lancé des projectiles et ont failli l'atteindre. C'est arrivé entre autres, sur le Mont-Royal, lors de la présentation du spectacle 1 fois 5.

Deschamps possède aussi un esprit très vif. Toute situation, tout événement qui se passe dans la salle tourne à son avantage. L'arrivée de retardataires, la présence de journalistes lui permettent d'improviser quelques phrases qui dérident l'assistance.

Sur scène, Yvon Deschamps est accompagné de cinq excellents musiciens qui participent activement au spectacle. Le décor est sobre mais attrayant. Il est fabriqué de clôtures et de panneaux de signalisation routière. L'éclairage est remarquable.

Le nouveau spectacle d'Yvon Deschamps est excellent. C'est un des meilleurs spectacles que j'ai vu jusqu'à maintenant. Rares sont ceux qui, comme lui, peuvent jouer avec une salle comme il le fait. Deschamps gonfle à bloc son auditoire, cinq minutes plus tard, il jette le monde à plat pour ensuite mieux les reprendre et les amener où il veut bien qu'ils aillent. Il travaille comme un véritable castellan.

Chapeau M. Deschamps.



Le Soleil, Jacques Deschamps

Monique Leyrac reçoit le prix Calixa-Lavallée

MONTREAL (PC) — La chanteuse et comédienne, Mme Monique Leyrac a reçu, lundi, le prix Calixa-Lavallée de la Société Saint-Jean-Baptiste.

"C'est encourageant, a dit Mme Leyrac, de recevoir ce prix parce que dans ce métier tout est souvent éphémère et nous pouvons vite être remplacés. Ce prix arrive à point, ça me donne le courage de continuer".

C'est à Jean Daigle, écrivain et critique à Radio-Canada qu'est revenu la tâche

de présenter Mme Leyrac et de vanter ses mérites et son grand talent.

"Elle s'est elle-même placée dans la niche, personne ne lui avait tracé le chemin, elle l'a fait à grands coups de gueule et de talents", a-t-il dit, avant de la comparer à Sarah Bernard et Yvette Guilbert.

Mme Leyrac a appris la nouvelle alors qu'elle était en France. "C'est donc avec une joie non-retenue" qu'elle a fait le voyage pour recevoir la médaille Bene

Merenti de Patria et une bourse de \$1,000.

Au cours des dernières années le prix a été accordé à Lionel Daunais, Jean Carignan, Félix Leclerc et Pauline Julien.

Théâtre du Bois de Coulange
GITROUILLE
SUPPLÉMENTAIRES DU 10 AU 16 SEPT. INCLUSIVEMENT!
Jusqu'au 9 septembre
avec Marthe Turgeon, Verna Hubert, Andrée Samson et Denis Mercier.
RESERVATIONS: 692-0205
Billets en vente au Grand Théâtre de Québec et marchés Jato.

Théâtre du CAFE RIMBEAU
de MICHEL TREMBLAY
"La Duchesse de Langeais"
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD
Interprétés par CLAUDE GAI
Du mardi au dimanche inclus à 20h30 jusqu'au 16 sept. incl.
Billets: \$5.00 en vente au Théâtre
RESERVATIONS: à partir de 14h
24, rue St-Stanislas 692-1466

THEATRE DU LAC-DELAGE
(à 15 milles de Québec, via la route 73, pour Chicoutimi).
DU 6 AU 30 SEPTEMBRE — 20h30
DU MARDI AU DIMANCHE INCLUS
"Old Orchard? ...Connais pas!!!"
DE REJEAN VIGNEAULT
Distribution: Gaston Côté, Marie St-Cyr, Raymond Robinson, Claudine Raymond.
BILLET: Sem. et dim. \$6.00 - Samedi, \$7.00 (sur sem. et dim., étudiants avec carte \$3.50 - Age d'Or, \$4.50).
Tous les sièges sont numérotés. Billets en vente au Grand Théâtre et chez Jato.
RESERVATIONS: 648-3483, 629-2013
Entre 9h et 20h, tous les jours.
Nous sommes toujours là pour répondre.
N'hésitez pas à demander l'aide de l'opératrice pour établir la communication.
Pour votre confort, notre théâtre est bien chauffé.

Choi PRÉSENTE
JETHRO TULL
artistes spéciaux U.K.
SAMEDI - LE 6 OCTOBRE - 20H
COLISÉE DE QUÉBEC
Sièges réservés \$8.50 — en vente aux guichets du Colisée de Québec.
Produit par C.P.I. et Donald K. Donald

Le Trident
Direction artistique: Guillermo de Andrea
du 18 septembre au 20 octobre 1979 à 20h30 du mardi au samedi inclusivement
Billets: mardi, 5\$ mercredi et jeudi, 6\$ vendredi, 7\$ samedi, 8\$
Mise en scène: Guillermo de Andrea
Décors et costumes: Paul Bussières
Eclairages: Denis Mailoux, assisté de Gérard Saint-Laurent
Arrangements musicaux: Claude Bernatchez
Maquillages: Yvan Gaudin
Perruques: Denis Girard
avec: Claude Bernatchez, Pierre Brisset des Nos, Antoine Falard, Ginette Guay, Germain Houde, René Massicotte, Marie-Christine Perreault, François Sasseville, Marie Tifo
Grand Théâtre de Québec Salle Octave-Crémazie

Au Château Montebello il n'y a rien à faire



Pour des vacances reposantes, qu'elles durent deux jours ou deux semaines, Le Château Montebello est tout indiqué, car il n'y a rien à faire. Puis lorsque vous serez fatigués de ce train de vie éreintant, vous pourrez vous détendre en jouant au tennis ou au golf, en vous baignant dans nos piscines, en vous promenant à pied ou à cheval sur nos terres, en pratiquant le tir à l'arc ou la bicyclette... Voyez-vous, au Château Montebello, il n'y a rien à faire. C'est la pêche qui vous intéresse? Nous avons ensemble des lacs pour nos invités (au Château Montebello, nous n'avons que des invités).

Vous préférez naviguer? Venez faire relâche à notre marina et profitez de toutes nos installations car voyez-vous, au Château Montebello, il n'y a rien à faire. Nous offrons des tarifs spéciaux pour les enfants de 14 ans et moins. D'ailleurs, nous disposons aussi d'installations récréatives spécialement conçues pour eux. Et nous vous offrons toute une gamme de forfaits spéciaux comprenant les repas. Pour plus de renseignements et pour réserver, composer 1-800-268-9420. Ou appelez votre agent de voyages.

CP Hôtels Le Château Montebello
Montebello (Québec) J0V 1L0 (819) 423-6341
A une heure et demie de Montréal et à une heure d'Ottawa, au bord de l'Outaouais.

Grâce à Jasmin, "Bonsoir le Monde" est bien partie



Yves Bernier
radio-télévision

L'animateur Michel Jasmin est bien parti avec sa nouvelle émission interviews-variétés, mais il manque encore certains éléments à "Bonsoir le Monde" pour vraiment prédire le succès attendu par Télé-Métropole.

Je dois dire tout de suite que Jasmin "il l'a l'affaire", il est détendu, souriant, naturel, il se permet des petites erreurs, il mène très bien sa baraque. Mais...

Couche-tard invétéré, j'ai toujours aimé ces émissions de fin de soirée, divertissantes et parfois informatives. S'il y a un genre d'émission que je connais bien, c'est bien celui-là, et dans le cas de "Bonsoir le Monde", je m'iserais sur son succès.

On se rappelle la très grande popularité du "Appelz-moi Lise", à Radio-Canada? Si l'appareil technique de TM suit l'animateur, ça marchera.

Pour commencer, c'est la première fois que le 10 réalise une telle émission ailleurs que dans ses studios, et c'est presque du direct, l'émission étant enregistrée la journée même de sa diffusion, en fin d'après-midi.

Il y a ensuite l'orchestre de six musiciens, dirigé par Gilles Lafleche qui fait du bon travail jusqu'à maintenant. Le décor est agréable dans cette discothèque "Catherine 333" du Loew's La Cité, les meubles, accessoires sont de couleurs chaudes, ce qui incite à la relaxation.

Michel Jasmin est à sa place dans ce décor, travaillant très bien avec cette formule. Sans fausse

prétention, il prépare chaque émission avec soin, tout en laissant à ses invités le plaisir de l'imprévu. Parfois il se trompe, ses questions sont spontanées, et il sait mettre son monde à l'aise.

Justement, en parlant de monde, il n'y en a pas beaucoup comme spectateurs car les applaudissements font pitié: c'est un des "mais..." Depuis les débuts du 4 septembre, il arrive encore trop souvent que le son soit très mauvais. D'ailleurs, j'ai toujours trouvé encombrants et distrayants les microphones trop visibles, même s'ils sont "minces et élancés" comme ceux de "Bonsoir le Monde". Télé-Métropole a sûrement des "perches", ces grands machins de métal auxquels on suspend un microphone que l'on ne voit pas à l'écran?

Techniquement, le réalisateur a quand même réussi une très bonne séquence depuis une semaine. Durant l'émission de vendredi dernier, l'idée de tourner l'entrevue avec Shirley Théroix en voiture était hors de l'ordinaire. Dans le scénario, Jasmin et son invitée devaient se rendre de la discothèque à l'hôtel Hyatt Regency où avait lieu la remise du trophée Affection Olivier Guimond.

On avait vraiment une impression de mouvement, d'instantanéité. La caméra nous a fait participer à l'événement. C'est ça "la télévision".

Caron à Télé-4

Selon ce que l'on m'a dit, c'est Gilles Chevette et Denis Caron qui feront toutes les émissions sportives de Télé-4 au cours de la saison qui vient de commencer.

Caron vient de quitter son poste de directeur des relations publiques des Nordiques pour devenir reporter sportif à plein temps sur l'avenue Myrand.

En plus des bulletins sportifs de l'émission "Le 745", Caron se parta-

gera la tâche avec Gilles Chevette à "Sport d'ici" et aux bulletins de "Aujourd'hui le..."

Et Guy Lemieux dans tout cela? Hier soir, je l'ai encore vu aux "Nouvelles de Télé-Capitale", à 23h10...

"Le Téléjournal régional"

Louis Fortin est de la vieille école. Ancien annonceur, durant plusieurs années aux relations publiques de Radio-Canada, à Québec, il est revenu au micro et devant la caméra pour animer le bulletin de nouvelles régionales de fin de soirée à CBVT. La disposition du décor ressemble beaucoup à celui de la maison mère, à Montréal, mais Fortin n'est pas Derome.

Il fait "vieille école"? C'est parce qu'il est un peu constipé. A sa gauche, il commence toujours le bulletin avec Gérard Potvin, du service des sports, mais ça manque de naturel.

Dès le début, la caméra nous montre les deux hommes, mais Fortin fait comme si Potvin n'existait pas. Il ne lui parle pas, ne le présente pas (est-ce d'ailleurs son rôle de le faire, ou bien le réalisateur ne devrait-il pas changer sa formule?). Puis quand vient les nouvelles du sport, il se tourne carrément vers Potvin, et d'une voix correcte, sans "animation", lui demande ce qu'il a à dire.

Il regarde ensuite bruscquement la caméra pour nous annoncer un commercial avant que Potvin fasse son travail.

Avouez que ça manque un peu d'ambiance, non?



Pierre NADEAU: à Radio-Québec en même temps qu'à Radio-Canada

voir et entendre

La "rentrée" d'automne commence vraiment à se faire sentir. Il y a plusieurs bonnes émissions ce soir, trois spéciales, une première.

A 20h30, au réseau anglais de Radio-Canada (canal 5), première de la nouvelle émission de variétés qui a remplacé "The René Simard Show", THE RAES.

Du côté cinéma, Radio-Québec (canaux 8 ou 15) présente CINQ PIÈCES FACILES avec Jack Nicholson et Karen Black.

A 21h, après sa "première" Radio-Québec hier soir, Pierre Nadeau est à Radio-Canada (canal 11) pour une émission spéciale qui a préparée en juin dernier: PLEIN SUD, LES QUEBÉCOIS AUX ETATS-UNIS. Avec une équipe de Radio-Canada, l'animateur s'est rendu aux Etats-Unis rencontrer les Québécois qui ont décidé de s'expatrier.

Puis, à 21h30, la CBC (canal 5) présente elle aussi une émission spéciale sur les réfugiés du Sud-Est asiatique: MY PEOPLE ARE DYING.

Enfin, à 22h, au réseau CTV (canal 12), Louis Gossett jr. (Backstairs at the White House) et Ronald Hunter jouent dans un dramatique produit pour la télévision: THE LAZARUS SYNDROME.

Les marionnettes se portent très bien

TOKYO (AFP) — Les marionnettes, l'une des plus anciennes formes de spectacle, semblent bien se porter, si l'on en juge par un festival international qui vient de se tenir à Tokyo.

Les marionnettes et leurs "parents" venus de onze pays ont permis de confronter, pendant une semaine, tradition et avant-garde pour le bénéfice des enfants mais aussi des adultes.

Le festival, le premier du genre au Japon, était organisé pour commémorer le 50e anniversaire d'UNIMA, l'Union internationale de marionnettes. A côté des nombreuses troupes anciennes et modernes du Japon, où cet art a toujours été très répandu, étaient venus des groupes de Corée du Sud, Taiwan, Nouvelle-Zélande, Australie, Inde, Canada et Mexique qui représentaient la région Asie-Pacifique. Le "Percy Press Junior" d'Angleterre, le théâtre "Maribor" de Yougoslavie et le théâtre de marionnettes de Metz avaient également été invités.

Mais sans les efforts qui ont été

faits pour le protéger, et sans l'influence de la télévision, le théâtre de marionnettes, pourtant aujourd'hui bien vivant, menacerait de disparaître.

C'est ainsi qu'au Japon le "Bunraku", maintenant célèbre dans le monde entier, doit sa survie à l'aide efficace de l'Etat et des municipalités, rappelle le M. Masao Yoshikawa, vice-président de UNIMA-Japon. La société du Bunraku, qui a maintenant 15 ans, vient d'être dotée de son propre théâtre national. Dans le Bunraku, de très grandes poupées sont manipulées parfois par trois personnes chacune.

Pour le reste, la tradition ne se maintient que grâce à la dévotion de quelques artistes et volontaires", souligne M. Yoshikawa. En fait, un des spectacles les plus animés et les plus drôles du festival était l'oeuvre d'un vieux couple de la province septentrionale d'Akita, M. et Mme Yoshida. Tous les deux sur les planches depuis plus de 60 ans, mais il est à craindre que leur habileté et l'humour qui animent leurs figurines disparaissent avec eux.

best-sellers de la semaine

QUEBÉCOIS

- 1 — La sablière
Claude Jasmin, Laffont/Leméac (4)
- 2 — Les oiseaux se cachent pour mourir
Collin McCullough, Sélect (1)
- 3 — L'aventure de la radio au Québec
Gilles Proulx, La Presse (1)
- 4 — Enseignants efficaces
Dr Thomas Gordon, du Jour (7)
- 5 — Le boiteux
Robert Cessieux, Libre-Expression (5)

ETRANGER

- 1 — Holocauste
Gérald Green, Laffont (3)
- 2 — Black out
Arthur Hailey, Albin-Michel (5)
- 3 — Les Jordache
Irwin Shaw, Presse de la Cité (21)
- 4 — Une petite ville d'autrefois
Hermann Hesse, Calman-Lévy (1)
- 5 — O Jackie
Kitty Kelley, Buchet-Chastel (1)

Cette liste a été préparée en collaboration avec les librairies: Gameau, Laliberté, Vaugeois, l'Action, les Editions françaises, la librairie Comptoir Horizon de Rimouski. On appelle québécois, le livre relevant d'une maison d'édition québécoise. Le chiffre entre parenthèse indique le nombre de parutions de l'oeuvre parmi les best-sellers.

Abonnez-vous au
SOLEIL
à 647-3333

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 18h, le jour de publication jusqu'à 18h, le lendemain.

CABLEVISION
NATIONALE
LITEE
abonnez-vous
tél.: 529-9361

Local
(4) Québec CFQM-TV
(5) Québec CKMI-TV
(11) Québec CBVT
(15) Radio-Québec CTVQ

Cable
(4) Québec CFQM-TV diffusé au 2
(5) Québec CKMI-TV diffusé au 3
(11) Québec CBVT diffusé au 6
(15) WXX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
(9) CNL Cablevision Nat. Ltee (division du Québec)
(10) Montréal CFTM-TV
(12) Montréal CFCE-TV (CTV)
(15) Radio-Québec CTVQ diffusé au 8
(22) Burlington WEFZ-TV (ABC) diffusé au 13

Cable - Convertisseur
(5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
(7) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
(8) Trois-Rivières CHEM-TV diffusé au 24
(9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 21
(15) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19

mardi

- 16.00 3 I Dream of Jeannie
- 4-7-8-10 Les Satellites-pettes
- 5 Beyond Reason
- 5p The Little Rascals
- 9-11-13 Animagerie
- 12 The Pink Panther Show
- 22 The Edge of Night
- 16.30 3 The Six Million Dollar Man
- 4 Les mystères de l'Ouest
- 5 All in the Family
- 5p The Flintstones
- 7 Les p'tits bonshommes
- 8-10 Ma sorcière bien-aimée
- 9-11-13 Grujot et Delifant
- 12 Family Feud
- 22 The Merv Griffin Show
- 17.00 5 The Beachcombers
- 5p The Odd Couple
- 7-8-10 Les mystères de l'Ouest
- 9-13 Cinéma de 5 heures: Le procès de l'aumônier Jensen - E.U. 1975
- 11 L'odyssée (dernière)
- 12 The Price is Right
- 17.30 3 My Three Sons
- 4 Carrefour Québec
- 5 The Price is Right
- 5p Carol Burnett and Friends
- 18.00 3-5-5p-12-22 News
- 4 Aujourd'hui le 11 septembre
- 7-10 Le 10 vous informe
- 8 Le régional
- 11 Ce soir de Québec
- 18.06 11 Nouvelles régionales
- 18.15 7 Informa soir
- 18.21 11 La météo
- 18.26 11 Les sports

18.30 4-7-8-10 Les tannants
22 Bewitched
R.Q. Dossier Afrique: Le développement économique du Maghreb

18.34 11 Mini 03
18.36 11 Actualités nationales
18.45 9 Le 9 vous informe
13 Le 13 vous informe

19.00 3 Around the City
5p Roots
9-11-13 Le monde merveilleux de Disney
12 Downright Disco
22 The Mary Tyler Moore Show
R.Q. Musiques d'ici et d'ailleurs: Sam di soir à Camp Fortune. Reprise de samedi.
CNL-9 Alimentation et consommation. Le guide alimentaire canadien (1ère partie)

19.30 3 Alfred Hitchcock Presents diffusé au 17
4-7-8-10 Le clan Beaulieu: "Les problèmes de l'existence"
5 Bonkers
12 Stars on Ice
22 The Bob Newhart Show
CNL-9 Emission spéciale. La troupe "Vive les Gens"
20.00 3 The New Adventures of Wonder Woman
4-7-8-10 La conquête de l'Ouest
5 Happy Days
5p Sharks
9-11-13 Délit de fuite. Une journaliste fait enquête sur un délit de fuite après un accident qui a laissé une petite fille invalide. Elle fait entendre à un collègue un enregistrement de la voix de la femme responsable du délit. Avec Lloyd Bochner, Sabyna Maydelle et David Stern
12 Angie
22 Happy Days
R.Q. Prévenir ou guérir: Les blessures sportives. Anim. Nicole Benoit. — La pratique des sports d'automne et d'hiver occasionne des blessures d'un type particulier. Comment peut-on les prévenir et quels soins requièrent les victimes?
20.30 R.Q. Ciné-Mardi: "Cinq pièces faciles" E.U. 1970

20.15 4 Nouvelles Télé-Capitale
7 Informa soir
8-10 Sports-Dix
22 The Andy Griffith Show
23.05 8 Sports et météo
23.08 7-10 La couleur du temps
23.10 9-11-13 Nouvelles du sport
23.15 4-7-8-10 Bonsoir le monde
9-11-13 La météo
23.20 9 Ciné-Soir: "Hélène de Troie" E.U. 1955
11 Aïna et la vie. — Reprise d'une émission de la Semaine verte: "Les normes de protection des oies blanches au Cap Tourmente". Le cheptel des originaux survivra-t-il à la chasse?
13 Sport plus
23.21 12 Pulse
23.26 5 The Merv Griffin Show. Inv. Dirk Pearson et Jonathan Miller.

23.30 3 Barnaby Jones
5p The Best of Carson. Inv. Robert Mitchum, Dick Van Patten, George Miller et Dennis Madalone. Reprise.
13 Ciné-Soir: "Jason et les argonautes" E.U. 1963.
12-22 Taxi
22.00 22 Tuesday Movie of the Week: "Revenge for a Rape" E.U. 1976.
4-7-8-10 Shirley. Inv. Renée Claude

24.00 4 En Pantouffles: "Un cadeau pour le patron" E.U. 1960.
7 Informa soir
8-10 Film-o-Dix: "Les deux filleuls du parrain" H. 1966.
12 The Twelve Midnight Movie: "The Reckoning" G.B. 1969.
00.20 11 Cinéma: "César et Cléopâtre"
00.30 3 CBS Late Movie: "Dawn — Portrait of a Teenage Runaway" E.U. 1976.
00.56 5 Music with Marc Legrand
01.02 5 Sign Off
01.30 10 Dernière édition
01.39 4 Musique Marc Legrand

24.00 4 En Pantouffles: "Un cadeau pour le patron" E.U. 1960.
7 Informa soir
8-10 Film-o-Dix: "Les deux filleuls du parrain" H. 1966.
12 The Twelve Midnight Movie: "The Reckoning" G.B. 1969.
00.20 11 Cinéma: "César et Cléopâtre"
00.30 3 CBS Late Movie: "Dawn — Portrait of a Teenage Runaway" E.U. 1976.
00.56 5 Music with Marc Legrand
01.02 5 Sign Off
01.30 10 Dernière édition
01.39 4 Musique Marc Legrand

01.45 4 Fin des émissions
06.00 12 University of the Air
06.30 12 Morning Exercises
06.45 4 Mire et musique
06.54 4 Musique Marc Legrand
06.55 5 American Trails
10 Horaire-bienvenue CPTM
07.00 3 News
4 Dessins animés
5p Today
10 Les p'tits bonshommes
12 Canada A.M.
22 Good Morning America
07.15 4 Grongio et Cie
07.30 7-10 Fanfan Dédé
07.45 4 Le 745
08.00 3 Captain Kangaroo
7-8-10 Grongio et Cie
08.30 7 Sur sol
8-10 Le 10 vous informe
08.45 7-8-10 Les matins de Réal
09.00 3 The Mike Douglas Show
4 Les matins de Réal
5 Test Pattern & Music
5p The Phil Donahue Show
12 Bomper Room
22 PTL Club
09.09 5 Music with Marc Legrand
09.15 5 The 700 Club
09.30 12 What's Cooking
09.45 9 Les Pierrafeu
10.00 4-7-8-10 Votre amie Suzanne. — Vos plantes — "L'école et la vie familiale" — Parade de mode
5p Card Sharks
12 The New Ed Allen Show
10.04 13 Bonne journée
10.05 13 Le 13 vous informe
10.15 5 The Friendly Giant
9-11-13 En mouvement
10.30 3 Wheel
5 Mr. Dressup
5p The Hollywood Squares
7 Sans détour
9-11-13 Minute Moutoute
12 The Mad Dash
10.45 9-11-13 Les contes de la rive
10.55 3 News
11.00 3 The Price is Right
5 Sesame Street
5p The New High Rollers
9-11-13 Magazine-express
12 The Community
22 Laverne & Shirley
11.15 4-7-8-10 Entre deux nuages
11.30 4 De wheel de tous
5p Wheel of Fortune

mercredi

06.00 12 University of the Air
06.30 12 Morning Exercises
06.45 4 Mire et musique
06.54 4 Musique Marc Legrand
06.55 5 American Trails
10 Horaire-bienvenue CPTM
07.00 3 News
4 Dessins animés
5p Today
10 Les p'tits bonshommes
12 Canada A.M.
22 Good Morning America
07.15 4 Grongio et Cie
07.30 7-10 Fanfan Dédé
07.45 4 Le 745
08.00 3 Captain Kangaroo
7-8-10 Grongio et Cie
08.30 7 Sur sol
8-10 Le 10 vous informe
08.45 7-8-10 Les matins de Réal
09.00 3 The Mike Douglas Show
4 Les matins de Réal
5 Test Pattern & Music
5p The Phil Donahue Show
12 Bomper Room
22 PTL Club
09.09 5 Music with Marc Legrand
09.15 5 The 700 Club
09.30 12 What's Cooking
09.45 9 Les Pierrafeu
10.00 4-7-8-10 Votre amie Suzanne. — Vos plantes — "L'école et la vie familiale" — Parade de mode
5p Card Sharks
12 The New Ed Allen Show
10.04 13 Bonne journée
10.05 13 Le 13 vous informe
10.15 5 The Friendly Giant
9-11-13 En mouvement
10.30 3 Wheel
5 Mr. Dressup
5p The Hollywood Squares
7 Sans détour
9-11-13 Minute Moutoute
12 The Mad Dash
10.45 9-11-13 Les contes de la rive
10.55 3 News
11.00 3 The Price is Right
5 Sesame Street
5p The New High Rollers
9-11-13 Magazine-express
12 The Community
22 Laverne & Shirley
11.15 4-7-8-10 Entre deux nuages
11.30 4 De wheel de tous
5p Wheel of Fortune

les films

mardi

20.30 R.Q. Ciné-Mardi: (4) "Cinq pièces faciles" E.U. 1970. Drame psychologique de B. Rafelson avec Jack Nicholson, Karen Black et Susan Anspach. — Un jeune homme a quitté sa famille où il était soumis à un entraînement rigoureux de pianiste de concert pour partir à l'aventure.
21.00 3 CBS Tuesday Night Movie: "Can you Hear the Laughter?" The Story of Freddie Prince. E.U. 1979.
21.30 9 Ciné-Soir: (4) "Hélène de Troie" E.U. 1955. Drame légendaire de R. Wise avec Rossana Podesta, Jacques Sernas et Cedric Hardwicke. — Sous prétexte de délivrer la femme d'un roi, les Grecs entrent en guerre contre Troie.
23.30 13 Ciné-Soir: (4) Jason et les argonautes. E.U. 1963. Film d'aventures de D. Chaffey

mercredi

20.30 R.Q. Ciné-Mardi: (4) "Cinq pièces faciles" E.U. 1970. Drame psychologique de B. Rafelson avec Jack Nicholson, Karen Black et Susan Anspach. — Un jeune homme a quitté sa famille où il était soumis à un entraînement rigoureux de pianiste de concert pour partir à l'aventure.
21.00 3 CBS Tuesday Night Movie: "Can you Hear the Laughter?" The Story of Freddie Prince. E.U. 1979.
21.30 9 Ciné-Soir: (4) "Hélène de Troie" E.U. 1955. Drame légendaire de R. Wise avec Rossana Podesta, Jacques Sernas et Cedric Hardwicke. — Sous prétexte de délivrer la femme d'un roi, les Grecs entrent en guerre contre Troie.
23.30 13 Ciné-Soir: (4) Jason et les argonautes. E.U. 1963. Film d'aventures de D. Chaffey

mercredi

20.30 R.Q. Ciné-Mardi: (4) "Cinq pièces faciles" E.U. 1970. Drame psychologique de B. Rafelson avec Jack Nicholson, Karen Black et Susan Anspach. — Un jeune homme a quitté sa famille où il était soumis à un entraînement rigoureux de pianiste de concert pour partir à l'aventure.
21.00 3 CBS Tuesday Night Movie: "Can you Hear the Laughter?" The Story of Freddie Prince. E.U. 1979.
21.30 9 Ciné-Soir: (4) "Hélène de Troie" E.U. 1955. Drame légendaire de R. Wise avec Rossana Podesta, Jacques Sernas et Cedric Hardwicke. — Sous prétexte de délivrer la femme d'un roi, les Grecs entrent en guerre contre Troie.
23.30 13 Ciné-Soir: (4) Jason et les argonautes. E.U. 1963. Film d'aventures de D. Chaffey



Renée Claude est l'invitée à l'émission de "Shirley"



Jack Nicholson joue aux côtés de Karen Black dans "Cinq pièces faciles"

consommation

La 37e semaine internationale du cuir confirme cette matière noble

par Charlotte RIX

AFP — Chaque année, au début de septembre, les professionnels du cuir du monde entier se retrouvent à Paris pour y exposer leur production, pour la comparer avec celle de leurs concurrents et, surtout, pour traiter des affaires, prendre des contacts.

La Semaine internationale du cuir de Paris est actuellement la plus importante manifestation de ce genre et son impact ne cesse de croître d'année en année.

Pendant 4 jours une activité intense règne au Grand Palais de la Porte de Versailles, où les représentants d'une soixantaine de pays se sont donné rendez-vous.

Le programme prévoit des présentations des modèles de vêtements avec, en apothéose, le grand défilé de prestige auquel participe la haute couture parisienne.

Les peausseries, devenues aussi souples que les tissus, inspirent beaucoup les grands couturiers qui les utilisent pour des robes, très simples et structurées, que l'on dirait exécutées dans des étoffes souples.

Bien entendu, ce sont les apprêts les plus sophistiqués qui séduisent les grands couturiers et parmi eux, un traitement donnant des reflets brillants tout en restant veloutés.

Chaussures: plusieurs tendances

Si l'on verra encore des talons très fins et très hauts, le style trotteur avec un talon cuir de largeur et de hauteur raisonnables aura aussi sa place dans les vitrines du printemps prochain.

Pour la clientèle des "juniors", toujours friande de modèles sortant de l'ordinaire, on propose des cuirs métallisés, des vernis nacrés, pailletés et scintillants. Un talon très rentré comme on en voyait en 1946/48, une cambrure courte et des effets asymétriques caractérisent ces modèles "retro".

Les chaussures, créées spécialement pour celles et ceux qui s'adonnent au jogging, cette activité sportive d'un genre nouveau, sont en cuir extra-souple, généralement bicolores mariant le blanc aux coloris vifs.

Mais, dans le domaine des chaussures sport, une importante gamme de

modèles préfigure les Jeux olympiques de 1980.

Quant aux enfants, ils trouveront des souliers avec des tiges en toile ou en cuir brillant dans une palette de teintes vives et gaies. Il y aura aussi des ballerines raffinées pour les fillettes, en vernis clair avec des boucles et rubans, telles qu'on les portait avant la guerre à Hollywood.

Les sacs conçus par les grands couturiers et les créateurs du prêt-à-porter les plus réputés, suivent le style "maison" de chacun.

La mode ne pouvait pas rester insensible à l'engouement que jeunes et moins jeunes manifestent pour le "disco". Tout invite à la danse et les couleurs les plus vives, des effets mordorés, métallisés et pailletés, caractérisent cette tendance nouvelle.

On cherche toujours à relancer les gants mais jusqu'à maintenant on n'a guère réussi à convaincre les jeunes filles (elles représentent actuellement les plus grands débouchés pour l'habillement) d'en porter.

Pourtant, la mode redonne sa place à la femme gantée, chapeauté

et, si les petits chapeaux en cuir feront fureur l'hiver prochain, peut-être les gants assortis finiront-ils par devenir indispensables.

Les valises de haute couture

Balmain, Givenchy, Cardin, Hermès et Lapidus proposent des bagages portant leur griffe. On trouve tous les modèles, de la grande valise au sac fourre-tout.

Les nouveautés. Parmi les peausseries on trouve un agneau "plongé" (glacé) extrêmement souple, une peau de mouton ayant subi un traitement de vieillissement, un mouton retourné et huilé, des vachettes pigmentées et beaucoup de peausseries métallisées.

Les couleurs sont un rose vif, un bleu pétrole, un bleu électrique, un très beau violet, du noir et les teintes moutarde.

Très nouveau, le cuir épais mais très souple pour les vêtements de sport. Grâce à un tannage très lent et nourrissant bien la peau, il assure le maximum de confort pour les vestes et manteaux de sport.

Le cuir d'autruche de couleur a séduit beaucoup de couturiers et Christian Dior, par exemple, a créé dans cette matière une veste de style canadienne verte avec un col en blaireau, ainsi qu'un sac et un bérêt de même couleur.

Chez Hermès un "revenant": le sac qui avait fait la joie des élégantes de 1950 est de nouveau proposé en version toile de bâche imperméable, garni de veau grainé. Trente ans, après, ce modèle, le plus copié du monde, a fait "peau neuve".

Une paire de sandales en résille de veau velours, avec un talon "boule" de 10 cm posé sur un embout métallique, sera l'un des articles les plus sophistiqués de la saison.

Pour les sports d'hiver, le blouson et le pantalon en peau matelassée constituent une nouveauté dans un domaine où le cuir utilisé dans la fabrication des chaussures de ski ou de patinage, n'occupait jusqu'à présent qu'une place modeste.



Longue canadienne en cuir d'autruche vert "Lucem" réchauffée d'un somptueux col de blaireau ton sur ton créée par Frédéric Castet pour la collection Christian Dior.

La femme en sait souvent peu sur le soutien-gorge

TORONTO (PC) — Quoique les jeunes femmes soient aujourd'hui plus à l'aise, quand il s'agit de leur corps, que leurs congénères, d'ily a dix ans, il arrive souvent qu'elles ne connaissent pas mieux ce qu'il leur faut comme soutien-gorge, selon la propriétaire d'une boutique torontoise, spécialisée en la matière.

June Taylor, de la boutique Yorkville Bra Bar, déclare en effet que les femmes ne savent pas grand-chose du soutien-gorge, même si elles en portent depuis l'âge de 13 ans: "On met beaucoup d'accent sur le vêtement extérieur, dit-elle, mais il ne paraîtra jamais très bien, si l'on ne porte pas les bons dessous." Elle ajoute que le

soutien-gorge doit être bien coupé et, que pour choisir le bon, la cliente doit être prête à passer au moins une demi-heure à l'essayage.

D'une pointure à l'autre

Peu importe que les mesures aient été prises, il y a deux ans, il se peut qu'un ajustage soit nécessaire aujourd'hui. Mme Taylor note que les pointures varient selon les manufacturiers de soutien-gorge. Tout dépend de la coupe; de plus, la perte ou le gain de quelques livres peut changer la taille d'une femme.

Elle ajoute aussi qu'il est important de dire à la vendeuse dans quelles circonstances on portera cette pièce vestimentaire: "Un soutien-gorge doit être résistant pour

le jour, parce qu'il est constamment tirailé. On le porte durant de longues heures et il doit absorber beaucoup de transpiration", précise-t-elle.

Mme Taylor conclut que les femmes doivent avoir une garde-robe bien fournie en soutien-gorge pour satisfaire à tous leurs besoins et pour assurer une plus longue vie à leurs vêtements. A la base, une bonne garde-robe doit inclure trois soutiens-gorge confortables pour les activités de la journée, un soutien-gorge à bustier et corsage bain-de-soleil, un soutien-gorge plus résistant pour les sports et un soutien-gorge léger coupé bas et décollé dans le dos pour la robe du soir.

Sears

• Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon

Rabais 20% Sur maillots extensibles pour la gymnastique

Maintenant vous pouvez retrouver votre taille et économiser de l'argent. Le maillot d'exercice de confection 100% nylon extensible peut se laver/sécher à la machine. Choix de la longueur des manches. Choix noir, marine, bourgogne. Tailles: P., M., G., TG.

Maillot manches longues # 93 017 Rég. \$8 6.39

Maillot manches courtes # 93 016 Rég. \$7 5.59

Collant noir # 93 513 Rég. \$4 3.19

Maillots pour fillettes. Choix noir, marine, bourgogne. Tailles: 7-10, 10-14.

Maillot manches longues # 93 010 Rég. \$7 5.59

Maillot manches courtes # 93 009 Rég. \$6 4.79

Collant. Tailles: 7-9, 10-12, 12-14.

93 510. Rég. 3.29 2.59

Bas — Rayon 75



Simpsons-Sears Limitée

La cigarette Ultra Légère qui a du goût. Enfin!



Il y a longtemps que CRAVEN "A" fabrique des cigarettes plus douces, sans réduction de saveur. Maintenant, CRAVEN "A" confère toute cette saveur ... à une Ultra légère.

Grâce à sa Saveur Naturelle Intensifiée*, la nouvelle CRAVEN "A" Ultra légère vous réserve une surprise: l'Ultra Saveur ... qualité rare chez les ultra légères.

CRAVEN "A"
Ultra légère
Tout un goût!

* Breveté en instance pour tous les pays.

Av. Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 1 mg. nic. 0.1 mg.

Mon carnet mondain

Le Pose-Maitre

Un nouveau club de photographes amateurs sera fondé, ce soir, au 549 boulevard Charest est, à Québec. Il sera connu sous l'appellation "Club le Pose-Maitre". Ce nouveau club est à but non lucratif. Parmi les facilités offertes aux membres, nous retrouvons trois studios avec système d'éclairage, une chambre noire avec agrandisseur, un laboratoire à développement de films, une salle de conférence et une salle de cours. Un vrai beau club bien organisé. C'est rare.

Concours de musique

Les concours de musique du Canada offrent à tout compositeur canadien l'occasion de participer à son premier concours national de composition musicale. Six catégories d'oeuvres peuvent être présentées et la date limite d'inscription est le 1er octobre. Pour obtenir le dépliant explicatif de ce concours, on peut s'adresser à "Concours de musique du Canada, 1600 Berri, suite 267, Montréal, H2L 4E4. Tél: 844-8836".

Patro de Charlesbourg

C'est aussi le temps des inscriptions au Patro de Charlesbourg. Les gars et les filles de 13 ans et plus qui veulent s'y inscrire devront le faire vendredi soir. Les plus jeunes (de 6 à 13 ans) pourront le faire le lendemain, samedi, de 9h à 15h30. Le patro est sis au 400, 77e Rue est.

Fibrose kystique

Il y a 25 ans, on avait même pas identifié ce qui est maintenant reconnu comme l'une des plus graves maladies héréditaires chez les enfants canadiens: la fibrose kystique. Durant la semaine du 15 au 22 septembre, on vous sollicitera au nom de la Fondation canadienne de la fibrose kystique. Vos dons serviront à la recherche.

Commandant du Chaudière

Le régiment de la Chaudière changera officiellement de commandant, dimanche, le 16 septem-

bre, à 14h, au camp militaire de Lac-Mégantic, où aura lieu la cérémonie de la passation de commandement entre le lieutenant-colonel H.M. Veilleux, commandant sortant, et le lieutenant-colonel B. Beauchemin, le nouveau commandant. Le régiment de la Chaudière a son quartier général à Lévis et il comprend trois compagnies, les deux autres étant en réserve à Beauveville et à Lac-Mégantic.

Loisirs Rive-Sud

Le service des loisirs de Lévis lancera sa programmation d'automne le 17 septembre. Si vous voulez vous inscrire dépêchez-vous. Les gens de Lévis peuvent le faire aujourd'hui et ceux de l'extérieur pourront le faire demain, le 12. Les heures d'inscription sont de 14h à 16h et de 19h à 21h. Le service des loisirs de Lévis est situé au 36 avenue Plante, à Lévis.

Loisirs Ste-Foy

Parlant de loisirs, c'est la même chose à Sainte-Foy où les 11 organismes paroissiaux de loisirs tiennent, depuis hier, simultanément, leur inscription aux activités automnales. Vous avez encore ce soir pour vous inscrire. Demain, il sera trop tard. Pour connaître les heures et les endroits, les intéressés doivent cependant consulter le feuillet publicitaire diffusé dans chaque paroisse.

Ville Vanier est quinquagénaire

La paroisse Notre-Dame-de-la-Recouvrance de Vanier célébrera son cinquantenaire du 16 au 23 septembre. Tous les Québécois sont, bien sûr, invités à s'y rendre pour participer à un programme d'activités variées.

El Rincon Espanol

Quelques anciens membres du El Rincon Espanol, un club espagnol qui a fonctionné à Québec de 1940 à 1975 approximativement, ont l'intention d'organiser des agapes de retrouvailles le 23 septembre. Ceux qui, durant ces 35 années, ont été membres de ce club espagnol et qui seraient intéressés à participer à cette fête n'ont qu'à communiquer avec Sylvette Béland, à 651-2789.

Tintin viendra à Québec

Si les Québécois sont réellement intéressés à recevoir, à Québec, l'exposition des trésors de Tintin, et s'ils répondent favorablement à la pétition qui est publiée dans LE SOLEIL, Hergé se laissera influencer très certainement et il saura détourner son exposition sur la ville de Québec.

C'est ce que nous a déclaré, en fin de semaine, M. François Hébert, un "tintinologue" réputé de l'université Laval. M. Hébert, âgé de 30 ans, est titulaire d'une maîtrise en bandes dessinées et il donne un cours sur l'introduction à la bande dessinée, au département de communications de Laval depuis déjà 5 ans.

M. Hébert connaît personnellement le créateur de Tintin, maintenant âgé de 74 ans. Il l'a rencontré en mai 1977, dans son studio. M. Hébert était alors en voyage de noces en Belgique et il avait décidé d'aller visiter le magasin Tintin à Bruxelles, un magasin spécialisé dans la vente de souvenirs à l'image du jeune reporter. Or, il posait tellement de questions à la vendeuse que celle-ci lui suggéra de rencontrer Hergé dont le studio est situé à quelques pas du magasin. Aussitôt dit, aussitôt fait. Une fois devant son "idole", M. Hébert tremblait autant, sinon plus, que le jour de son mariage.

"Ce bonhomme-là est gentil comme ce n'est pas possible et il est très sensible aux Québécois", a déclaré M. Hébert. Il saura certainement se laisser convaincre.

Les releveurs de fautes

Hergé reçoit, tous les jours, un courrier volumineux. Certaines de ces lettres veulent lui souligner des "fautes" publiées dans ses albums. Voici quelques-unes de ces remarques.

• • •
"Dans l'Oreille Cassée", Tintin joue aux échecs avec le général Alcatraz. L'échiquier est mal présenté. Il devrait être déplacé d'un quart de tour à droite de façon que la dernière case, à droite des joueurs, soit blanche. Or, elle est noire.



pierre champagne

de 9h. à 11h.
Téléphone: 647-3434



Le Soleil, Jacques Deschênes

Un "tintinologue" à Québec

M. François Hébert est un "tintinologue". Un tintinologue, c'est un maniaque de Tintin. Un tintinologue possède d'abord tous les albums de Tintin, tous les disques de Tintin, etc.

Une partie du sous-sol de la maison de M. Hébert a été tapissée avec un papier où sont imprimés tous les personnages de Tintin. Par ailleurs, s'il ne possède pas tous les "gad-

gets" de Tintin, M. Hébert en a quand même beaucoup. Il possède, par exemple, un théâtre de marionnettes de Tintin avec tous les personnages; un réveille-matin où la tête de Milou bat le temps; divers jeux où Tintin est en vedette; des personnages de Hergé de toutes les grandeurs et de tous les matériaux; des tire-lire, des porte-clefs, à l'effigie de Tintin, etc.

En plus d'avoir tous les albums de Tintin, M. Hébert s'est permis le luxe de se procurer un album des "Cigares du Pharaon", édité en 1930, en noir et blanc. Il l'a acheté au magasin Tintin, il y a deux ans, et l'a payé \$100. Aujourd'hui, le même bouquin est évalué à \$150.

Un seul des 22 albums publiés par Hergé n'a jamais été réédité et il s'agit de Tintin au pays des Soviets. Cette toute première aventure de Tintin est maintenant évaluée à plus de \$1.000, selon M. Hébert.

Une dernière constatation: M. Hébert possède, dans son sous-sol, plus de 2.700 albums de bandes dessinées.

Tintin, il nous le faut

Maintenant que nous savons que le créateur de Tintin, Hergé, saura se laisser influencer favorablement si nous lui présentons une belle pétition et qu'il donnera l'ordre de détourner sur Québec l'exposition des trésors de Tintin, je vous invite donc, plus que jamais, à la signer cette pétition. Surtout les jeunes. L'école a recommencé, donc faites signer cette pétition par tous les étudiants de la classe, de l'école même, et expédiez-la à "Tintin à Québec, LE SOLEIL, 390 Saint-Vallier-Est, Québec, G1K 7J6.

Signez seul...

**D'autres
grandes banques
vous offrent
l'intérêt
quotidien**

faits divers

Un témoin a vu Bilodeau porter un coup au policier

par J.-Claude RIVARD

Le procès pour tentative de meurtre de Jacques Bilodeau, âgé de 23 ans, de Notre-Dame-des-Laurentides, s'est instruit hier, devant le juge Cyrille Potvin, de la cour des sessions de la paix.

L'intimé aurait assailli le sergent-détective Raymond Boissinot, de la sûreté municipale de Québec, à sa sortie de l'auberge Granada, de Notre-Dame-des-Laurentides, le 2 décembre dernier.

Un individu qui se trouvait en compagnie de Bilodeau, le soir fatidique, M. Armand Lavoie, a déclaré avoir vu l'accusé frapper le policier d'un coup de poing alors qu'il s'engageait dans un étroit passage conduisant aux chambres.

Ayant subi des fractures sous l'oeil, près de l'oreille et à la mâchoire, le policier fut hospitalisé pendant près d'une semaine. Il dut subir deux interventions chirurgicales.

Interrogé par Me Claude Champoux, M. Lavoie a révélé avoir rencontré Bilodeau au bar de l'hôtel, où il y a eu consommation de bière, puis l'avoir amené à sa chambre, alors que Bilodeau commençait à s'impatienter contre la présence, à cet endroit, d'un policier en civil qui l'avait déjà arrêté.

Bilodeau lui aurait déclaré qu'il n'aimait pas la "face" de ce policier.

Pressé de se rafraîchir la mémoire à l'aide d'une déclaration écrite, faite à la police peu après les incidents du jour, le témoin admit que Bilodeau avait ajouté "Ils m'en ont assez fait" et que le policier fut frappé d'un coup de poing alors qu'il passait devant la porte de la chambre à coucher.

Le témoin révéla aussi que Bilodeau lui avait téléphoné pour lui parler de cette affaire, avant l'enquête préliminaire.

Interrogé en défense par Me Marc Delisle, il précisa cependant que Bilodeau "était chaud".

Peu après son arrestation par la sûreté municipale de Charlesbourg, Bilodeau aurait déclaré au constable Jean Bouchard qu'il ignorait le nom du gars qu'il venait de frapper, mais qu'il savait que "c'est une police". M. Bouchard a dit que le parler de l'intimé n'était pas tellement différent de ce qu'il était hier et que l'accusé lui semblait dans un état normal.

Bilodeau s'est en effet présenté dans la boîte aux témoins, en défense, contre la présentation d'une preuve de voir-dire devant attester qu'une déclaration reçue par la police avait été faite de façon libre et volontaire. "Battez-moi pas, vous aurez pas de trouble avec moi", aurait dit l'accusé aux policiers.

Les constables Benoit Parent, Guy Dion, Jean Bouchard et Marc Drouin ayant juré n'avoir fait aucune promesse ou menace à l'accusé, le juge Potvin donna préséance à leur crédibilité sur celle des propos de l'accusé.

La preuve de la poursuite a été ajournée à demain alors que l'on attendra le témoignage du Dr Gerald Dufour, dont le rapport médical avait été soumis au stade de l'enquête préliminaire.

Soit dit en passant, Bilodeau est sous détention depuis les événements qu'on lui reproche actuellement ayant constitué un manquement aux conditions de sa mise en liberté relativement

à une autre affaire qui le retient devant les tribunaux.

Il s'agit d'une cause de vol et de négligence criminelle qui coûta la vie à Mme Adrienne Langlois, âgée de 73 ans, de Mont-Carmel, comté de Kamouraska, le 28 juin 1978. Bilodeau était poursuivi par une automobile-fantôme de la Sûreté du Québec, après avoir pris sans

autorisation l'automobile de Mme Madeleine Côté, dans la Côte de la Fabrique, quand il se lança à vive allure dans les rues de Québec. La septuagénaire fut en partie déchiquetée par le véhicule, au moment où elle traversait le boulevard Charest, dans l'allée des piétons, au croisement de la rue de la Couronne.

AVEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE TROP VIEUX OU DÉMODÉ?

Donnez-lui de la valeur en l'utilisant comme doublure dans la confection d'un chaud manteau d'hiver sur mesure. Venez faire votre choix parmi les nouveaux styles automne 79 en tweed, worsted ou popeline dans les tons de brun, camel, tan, vert, noir, rouge, vision, bleu royal. Tailles jusqu'à 18 ans.

SEULEMENT \$400

Léger supplément pour les autres tailles et le camel hair. Confection pour dames 525-4841 Local 30

CHOIX DES PLUS NOUVEAUX STYLES AUTOMNE 1979


laliberté AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Commandez tôt pour une livraison rapide cet automne.



SPECIALS

POUR LE BRICOLEUR



FORMICA
FINI VELVETEX
1/2" x 48" x 96"
\$19.95 la feuille
Quantités limitées

BARDEAUX
DE CEDRE DU QUEBEC
• Décoration
• Lambris
\$4.95 le paquet

POUR DIVISIONS
2" x 3" x 8"
Plané 3 côtés
84¢

BISONITE
Bois aggloméré
3/4" x 48" x 96" sablé
Pour tout usage
\$6.95 la feuille

COMPOSE DE TOITURE

CIMENT PLASTIQUE \$13.95
ENDUIT FIBREUX \$14.95
ENDUIT A FONDATION \$14.95
le 5 gallons

MELANGE SABLE ET CIMENT MORTIER - sac 66 lb \$2.99
CIMENT BLANC MEDUSA non préparé - sac 80 lb \$11.69
CIMENT PORTLAND - 88 lb \$3.99

GOUTTIERES de VINYLE

— faciles à installer
— résistantes
— longue durée
— blanc inaltérable
— à l'épreuve du froid

DALLE \$6.80
DESCENTE \$7.70
Longueur de 10 pieds

BOYAU D'ARROSAGE
pour toute température.
1/2" diamètre - 50 pieds de long
100% caoutchouc
En vinyle **\$24.39**
\$4.08

BARDEAUX D'ASPHALTE
Autocollants
Noir \$5.65 pqt
Couleur \$6.35 pqt
Lo-Slope (imitation bois de cèdre) \$8.95 pqt

COMPOSE de CALFEUTRAGE
Blanc, gris, noir \$1.15
Silicone (Geocel) \$3.49
Mono-Lasto-Meric \$3.45
Tremco \$2.25
(la cartouche)

FIBRE de VERRE "EXCELITE"
26" x 94 1/2" 4 oz \$5.89 la feuille
34" x 94 1/2" 5 oz \$13.95 la feuille
Couleurs disponibles: clair, blanc, jaune, vert forêt.

DRAIN AGRICOLE PROPYPETHYLENE
Perforé ou non perforé
4" diamètre
Rouleau 250 pi. lin. \$55.00
Moins d'un rouleau 29" pi. lin.

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi au vendredi, 8h à 17h
Jeudi soir jusqu'à 21h
Samedi, 8h30 à midi.

Jos. Grenier LTEE
947 AVENUE ROYALE - BEAUPORT - TEL: 667-1724

La Banque de Montréal

VOUS OFFRE L'AVANTAGE DE L'INTÉRÊT QUOTIDIEN ET D'INTER-SERVICE^{md}

Pour déposer et retirer votre argent plus rapidement dans plus de 1 000 succursales et pour que chaque dollar vous rapporte chaque jour

- Intérêt calculé sur le solde de chaque jour.
- Nombre de retraits illimité sans aucuns frais.
- Aucun solde minimum requis.
- Dépôts ou retraits dans toutes les succursales du réseau Inter-Service.
- Compte d'épargne à intérêt quotidien et Inter-Service: simple, pratique, avantageux.

Renseignez-vous!



— Marque déposée de la Banque de Montréal

Faits divers et justice

Gaétan Dion est tué en Afghanistan en allant rejoindre un ami en Inde

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Le jeune Gaétan Dion, âgé de 22 ans, de Disraëli, s'en allait rejoindre un ami d'enfance de la région en Inde, lorsqu'il fut tué dans le sud de l'Afghanistan, tôt dimanche dernier, après que l'autocar dans lequel il avait pris place fut tombé dans une embuscade.

Fils unique d'une famille à l'aise, bohémien sur les bords, pianiste, excellent en dessin et en peinture, le

jeune Dion avait quitté les siens le 9 juillet dernier et était parti à l'aventure. Il était descendu à Paris pour visiter une partie de l'Europe. Chaque semaine, il envoyait une carte postale à ses parents et à ses quatre soeurs.

Jeudi dernier, la famille recevait une lettre dans laquelle Gaétan disait avoir entrepris un périple de trois semaines en autobus pour se rendre en Inde y visiter son ami Alain Michaud, de la région de Stratford, qui en serait, semble-t-il, à son deu-

xième séjour là-bas. Le lieu de l'expédition n'était pas précisé sur l'enveloppe. La date d'envoi n'était pas mentionnée dans la lettre. Gaétan confiait qu'il aimait son voyage et vivait "toute une aventure".

Le père s'affaïsse

La famille Dion n'est pas encore au courant des circonstances qui ont entouré la tragédie. Elle a appris la triste nouvelle vers 11h30 dimanche.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, c'est

d'abord la Gendarmerie royale du Canada qui a communiqué l'information à la sûreté municipale de Disraëli, lui demandant de la transmettre à son tour à la famille. Comme Mme Dion souffre de troubles cardiaques, le policier préféra confier la délicate tâche au curé, M. l'abbé Gérard Ringuette. Mme Dion assistait alors à la messe dominicale.

Ironie du sort, c'est M. Lucien Dion qui fut victime d'une crise cardiaque, une heure après avoir appris l'assassinat de son fils. Son état semblait être si sérieux que

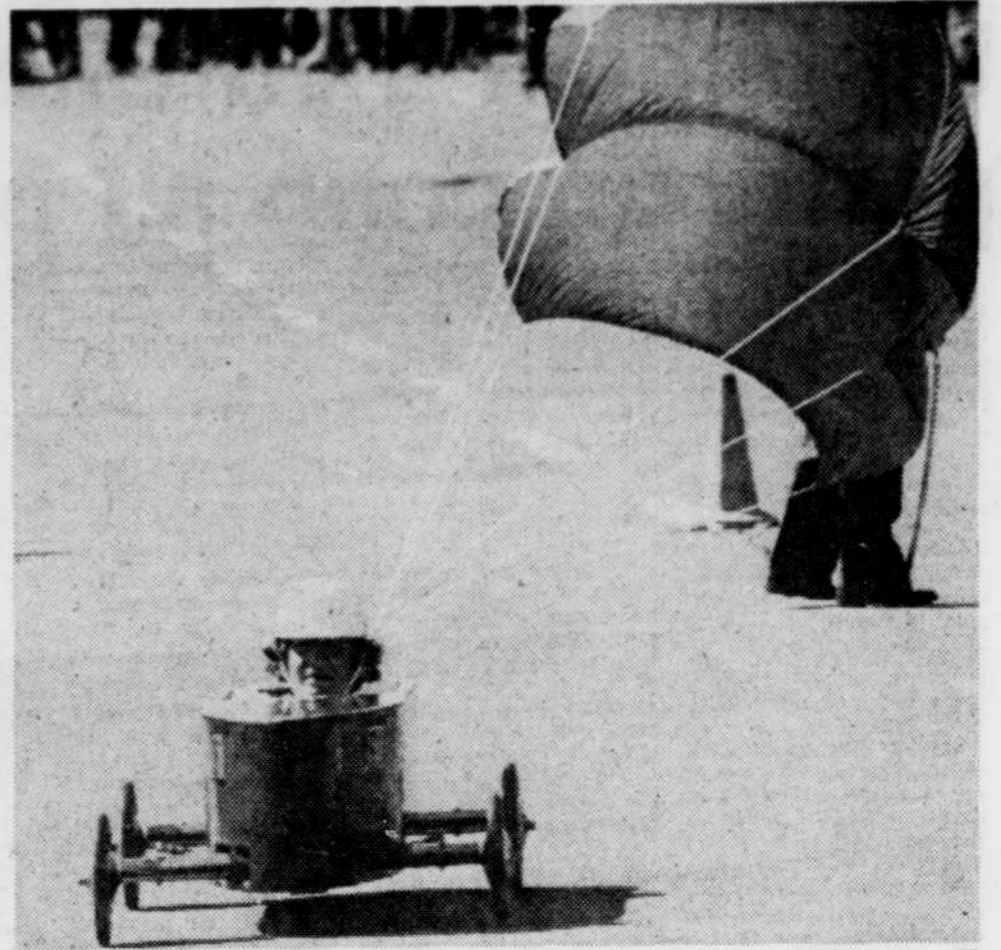
les ambulanciers crurent bon de le conduire à l'hôpital de Thetford de préférence à un centre hospitalier de Sherbrooke, la distance à franchir étant plus courte.

Hier, le quinquagénaire reposait encore au pavillon des soins intensifs. M. Dion exploite des entreprises de télédistribution à Disraëli et à Coleraine, et il possède des intérêts dans d'autres compagnies semblables.

La mère et les soeurs de la victime étaient, hier, dans un état qui ne leur permettait pas de répondre aux appels des différents média. C'est une employée, Mme S. Girard, qui a agi comme porte-parole de la famille.

Dans son milieu, le jeune Dion était reconnu comme un gars tranquille et solitaire. Il avait abandonné ses études il y a deux ans alors qu'il fréquentait un cégep de la région de Québec.

A la demande de la famille, le gouvernement canadien a entrepris les démarches pour rapatrier la dépouille mortelle.



Un bolide

Lors de la course annuelle de boîtes à savon à Mississauga, en Ontario, dimanche dernier, Michel Morisson s'est amené avec un bolide qu'il avait muni d'un parachute. Malheureusement, il n'a pu participer à la course. Les autorités craignaient qu'il nuise aux autres concurrents.

Ottawa veut instituer un processus de consultation pour nommer les juges

par Jean-Claude RIVARD

Le sénateur-ministre Martial Asselin a annoncé l'intention à peu près formelle du gouvernement fédéral d'institutionnaliser un processus de consultation auprès du Barreau et de la magistrature, au sujet de la nomination des juges.

Représentant le ministre de la Justice, Jacques Flynn, lors de la récente cérémonie d'inauguration de l'année judiciaire à Québec, Me Asselin a ainsi répondu aux doléances exprimées par le bâtonnier du Barreau de Québec, Me Paul Laflamme, à l'effet que le gouvernement fédéral tarde à imiter le Québec pour établir des mécanismes de consultation au

sujet de la nomination des juges.

Le sénateur-ministre a annoncé qu'il était de l'intention du fédéral d'agir dans le même sens. Il a révélé qu'un précédent vient d'être établi, relativement à la nomination de cinq nouveaux juges de la cour supérieure, en l'occurrence Mes Bernard Flynn, Claude Guérin, Maurice Mercure, Claude Nolin et Gérard Turmel, tous de Montréal.

Me Asselin a fait appel aux suggestions des membres du Barreau, relativement aux mécanismes qui pourraient être mis en place, pour institutionnaliser un processus permanent de consultation.

Déplorant, par ailleurs, "la pollution législative" dont la

prolifération met en danger l'efficacité de nos lois, tout autant que la protection des droits des individus et du citoyen, le ministre de la Justice entend bien réagir bientôt. A ce sujet, Me Asselin a annoncé que des conférences fédérales provinciales seront prochainement tenues afin d'étudier tous les moyens susceptibles de simplifier les lois. On entend y réviser le code pénal, créer des ententes fédérales-provinciales et, surtout, éviter le double emploi dans l'administration de la justice.

Le sénateur-ministre crut opportun de préciser que "le contribuable ne peut tolérer aucun gaspillage, en ce qui concerne l'administration de la justice".

Dans un autre ordre d'idées, Me Asselin a annoncé l'intention du ministre fédéral de la Justice de soustraire la question de la rémunération des juges à l'autorité du Parlement, de façon à concrétiser l'indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis

du pouvoir exécutif. Parlant du traitement des juges, il a annoncé qu'un "coup de barre" allait bientôt être donné "pour permettre à nos juges de vivre plus décemment".

Américain trouvé mort à Saint-Sylvestre

Un Américain du New Jersey, M. Richard Bogden, a été trouvé mort par asphyxie dans une cabane à Saint-Sylvestre, hier matin. Son épouse gisait inanimée à ses côtés. Elle fut immédiatement transportée au CHUL où son état est toujours considéré comme critique. C'est leur hôte, un beau-frère possédant un chalet dans le rang Saint-Paul à Saint-Sylvestre qui a fait leur découverte.

mis la chaudière à l'intérieur de la cabane avant que toute l'huile ne soit consommée.

En visite de repos au Québec, M. et Mme Bogden, âgés tous les deux de 25 ans environ, avaient décidé de coucher dans une cabane située à proximité du chalet. Pour réchauffer l'abri, M. Bogden a pris un seau où il plaça de l'huile et quelques pierres. Il aurait fait chauffer les pierres en faisant consumer l'huile. Selon les policiers, le malheureux aurait

Un facteur rembourse

OTTAWA (d'après CP) — Un membre du syndicat canadien des facteurs a avoué avoir dérobé \$38,000 dans les bureaux du syndicat, à Ottawa. Le vol a été découvert en juillet après une vérification des états financiers du bureau local.

Aucune accusation n'a été portée contre le syndiqué "fauteur" qui a déjà commencé à rembourser le montant d'argent volé.

COURS D'ANGLAIS



Le professeur JEAN-GUY HOULE

vous invite à assister à une démonstration gratuite du cours d'anglais "LAS", méthode du professeur Bouchard, à 20\$, le mercredi 12 septembre, au Centre Mgr-Marco, 1885, de la Conardière. Garantie écrite que vous pourrez parler, lire et écrire l'anglais convenablement après 30 semaines ou argent remboursé. Un seul soir par semaine. Livres, dictionnaires, etc., fournis. Jamais de devoir à la maison. Des cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligation. Soyez ou rendez-vous. Places ordinairement toutes prises les soirs de démonstration. Permis 220506. (Enseignement de culture personnelle)



Vêtements dans le vent

A. DE BLOIS
place des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy

Les Compliments "disco" indispensables

Syndicat DE QUÉBEC

Copurchic

A Sac de cuir disco avec une bandoulière longue et 3 compartiments. Offert en noir ou tan. 25⁰⁰

B Sac sous-bras classique ayant 2 compartiments à l'intérieur. Offert en noir, gris, brun, bourgogne, biscuit, café ou noir luisant. 13⁰⁰

C Sac unisexe en cuir avec une pochette à l'intérieur et une autre sur la bandoulière longue. Offert en rouille, tan, tabac, noir, brun, biscuit ou bourgogne. 39⁰⁰

D Boa en plumes de marabout, offert en blanc, noir, bourgogne, bleu royal, or ou gris. 22⁰⁰

E Veste 100% acrylique, croisée et attachée avec 3 boutons. Offerte en plusieurs couleurs. 17⁰⁰

F Bonnet disco avec un rebord roulé, en paillette, argent, noir ou or. 38⁰⁰

G Chapeau disco orné d'une plume d'autruche et d'une voilette. Offert en noir, ivoire ou chameau. 29⁰⁰

H Chapeau disco en feutre, orné d'une petite plume. Offert en noir, blanc, chameau ou rouge. 16⁰⁰

Accessoires, rez-de-chaussée, Mail-St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys. Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Trois mois de prison pour fraude de \$28,000

par J.-Claude RIVARD

Le vice-président de la compagnie Evaluation Saint-Maurice Inc., M. Denis Hamelin, a été condamné à 90 jours de prison, devant être purgés de façon discontinue pendant les fins de semaine, ainsi qu'à une amende de \$3,000.

La compagnie qu'il coprésidait, pour sa part, a été condamnée à \$1,000 d'amende.

Ces sentences imposées, hier, par le juge Roch Lefrançois, de la cour des sessions de la paix, sont la phase terminale d'une affaire de fraude, de l'ordre de \$28,179.59 dont furent victimes les ministères québécois des Transports et des Finances, entre le 1er juin 1972 et le 31 décembre 1975.

Le juge Lefrançois qui a rendu un verdict de culpabilité, le 30 juillet, rappelait dans un jugement de 20 pages que l'intimé, ancien évaluateur à l'emploi du gouvernement, avait formé sa compagnie en 1971 et obtenu de nombreux contrats en éva-

luation des ministères concernés.

En 1975, le chef des services à l'expropriation constata qu'un contrat avait été payé deux fois et demanda une enquête au ministère de la Justice. Le ministère des Transports retint, de son côté, \$34,438 sur les honoraires dus.

La preuve a révélé que M. Hamelin aurait demandé à un secrétaire de faire signer en blanc des formules de temps des employés et d'ajouter quelques heures au temps de ceux qui étaient le mieux rémunérés, pour gonfler la note du gouvernement. Dans certains cas, il s'y trouvait aussi le salaire d'employés ayant travaillé pour des clients autres que ces deux ministères.

M. Hamelin aurait dit à un témoin qu'il fallait produire un compte de \$10,000 pour renflouer les finances de la compagnie. Une autre personne a révélé qu'elle a refusé de préparer la facturation réclamée par M. Hamelin. Une secrétaire avoua avoir fabriqué des reçus pour

justifier ses cotes. Un vérificateur du gouvernement démontra la double facturation en révélant qu'un seul employé aurait travaillé près de 137 heures, pendant la semaine du 21 février 1975.

L'intimé nia, en défense, avoir voulu frauder le gouvernement. Il expliqua que ses réclamations étaient bien inférieures au prix réel. Il dit que la facturation était une chose complexe et que les employés du secrétariat, auxquels il faisait confiance, ont manqué en ne reportant pas les comptes sur les différents contrats.

Mais lors d'une visite faite par l'accusé à M. Hector Dunberry, chef des services techniques à l'expropriation, il aurait déclaré que si certains contrats n'étaient pas payés, il savait comment faire des comptes d'honoraires.

Les plaintes qui ont abouti à la condamnation de M. Hamelin et de sa compagnie avaient été prises par le service québécois d'enquête sur les faillites et fraudes, représenté par Me Jacques Gauvin.



Démolition rapide

A Edmonton, en Alberta, l'édifice Marshall-Wells a été transformé en un amas de blocailles, en quelques secondes, tôt dimanche matin, à l'aide d'une charge de dynamite. Un mouvement œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine a vainement tenté d'empêcher la démolition de la bâtisse de neuf étages, vieille de 60 ans. Une gare d'autobus sera maintenant érigée à cet endroit.

Détecteurs de fumée: efficacité prouvée

MONTREAL (PC) — Depuis le début de la campagne gouvernementale visant à populariser les détecteurs de fumée, le nombre des décès causés par des incendies a diminué de 88 pour 100 dans la région de Montréal et de 42 pour 100, au Québec.

Tels sont les chiffres divulgués hier par le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Guy Tardif, à la suite d'un sondage effectué pour le compte du gouvernement.

"Ceux qui mettaient en doute l'efficacité des détecteurs ou qui hésitaient à se munir de tels appareils ont maintenant la preuve qu'il s'agit-là d'un outil extrêmement efficace dans la lutte aux incendies," a déclaré M. Tardif.

Face à ces résultats encourageants, le gouvernement a décidé de poursuivre sa campagne au cours des prochains mois et de se fixer de nouveaux objectifs.

Il y a eu un effort considérable de fait, mais il faut continuer", a dit le ministre Guy Tardif. "Il s'agit désormais, après avoir fait connaître l'existence de cet appareil, de modifier le comportement des personnes, une entreprise de longue haleine."

Le sondage a permis de faire une autre observation: au déclenchement de l'alarme, près de la moitié des personnes s'enfuieraient, à peine le tiers vérifierait les causes du déclenchement et moins de cinq pour 100 appelleraient les pompiers.

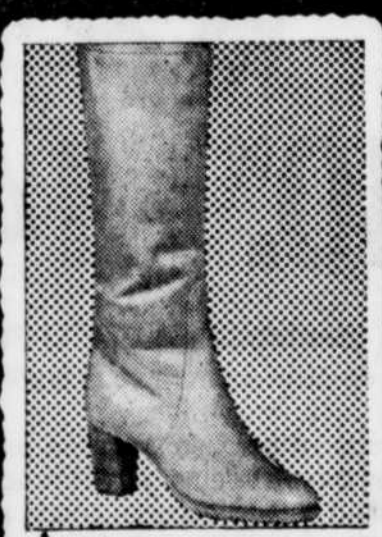
Pour le ministre des Affaires

municipales, ce constat signifie clairement que les campagnes de prévention devront désormais s'intéresser à la réaction des gens. Une réaction intelligente au moment où une source de fumée déclenche l'avertisseur pourrait diminuer considérablement les dégâts matériels. Le sondage note que l'installation d'un détecteur de fumée incite à la prudence.

Le ministère des Affaires municipales estime que les résultats de ce sondage sous-évaluent vraisemblablement le nombre de foyers munis d'un détecteur. La proportion réelle avoisinerait le tiers des foyers. Le sondage a été conduit en mars 1979 dans les quartiers "chauds" de Montréal et de Québec, soit les quartiers plus exposés aux incendies, et dans tous les quartiers de Trois-Rivières.



Syndicat DE QUÉBEC



Les plus jolies chaussures que l'on puisse se mettre aux pieds...

- A Botte très jeune avec ses 13 pouces de hauteur, son talon lamé et sa semelle antidérapante. Faite de cuir de qualité, elle est de couleur miel. Pointures 6 à 9½. **90⁰⁰**
- B Botte très élégante, plissée à la jambe, faite de cuir et suède combinés. Offerte en noir ou brun, dans les pointures de 6 à 9½. **95⁰⁰**
- C Chic bottillon avec lacet de fantaisie, talon de 3 pouces et semelle antidérapante. Fait de cuir de première qualité, il est offert en gris ou miel, dans les pointures de 5 à 9. **95⁰⁰**

- D Chaud soulier doublé genre fourreau, avec un élastique dissimulé et une semelle antidérapante. Fait de Corfam lavable chaudement doublé, de couleur noire. Pointures 5 à 9½. **49⁰⁰**
- E Soulier flâneur, doublé, avec talon compensé et semelle crépêlée. Fait de cuir de qualité, il est doublé de nylon. De couleur tan, dans les pointures de 6 à 11. **44⁰⁰**
- F Chaudement doublé de nylon, voici un soulier fourreau fait de Corfam lavable combiné avec du cuir. Il est brun et tan, dans les pointures de 5 à 9½. **49⁰⁰**



Chaussures pour dames, 3e étage, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys. Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Vous ne trouverez pas meilleurs prix ailleurs!

ROTI DE PALETTE	lb	1.37
ROTI D'ÉPAULE	lb	1.89
BIFTECK DE FAUX-FILET (Spencer)	lb	3.69
FOIE DE JEUNE BOEUF	lb	.67

BOEUF POUR CONGÉLATEUR SANS FRAIS ADD.

ARRIERE DE BOEUF Catégorie "C"	lb	1.89
ARRIERE DE BOEUF Catégorie "A"	lb	1.97
AVANT DE BOEUF Catégorie "C"	lb	1.35

NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGE X

BOUCHERIE MORIN ENR.
GROS ET DETAIL - FRUITS ET LEGUMES
TEL.: 889-9680 ST-ISIDORE: 646-5910

HOTEL JACQUES-VIGER
1254, St-Denis, Montréal

Chambres - Centre-Ville, face à l'Université de Québec. A partir de

\$6.25 par personne (2 par chambre)

Rés.: (514) 849-4526

Substance qui rétracte les hémorroïdes

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes et le soulagement rapide de la démangeaison.

Cette substance aux effets si bienfaitsants se nomme la Bio-Dyne: elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H, et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

Nouveau à Québec
BAR-RESTAURANT ESPAGNOL
OUVERTURE OFFICIELLE le 14 septembre à compter de 21h.

Une surprise vous attend "TAPAS" amuse-gueule, SPECTACLES FLAMENCO avec JOSE GIMENEZ et la PRINCESSE GITANA tous les soirs de mardi au dimanche.

CENTRO ESPAÑOL

Bar-Restaurant Las Cuevas

601, Grande-Allée est, Québec 529-9458

affaires religieuses

Voyage du pape

A l'occasion de son voyage aux Etats-Unis, le pape Jean-Paul II visitera six villes américaines. Son voyage durera du 1er au 7 octobre. Il arrivera le lundi 1er octobre à Boston et il en repartira le lendemain pour New York où il s'adressera aux représentants en poste aux Nations unies. Ensuite, le mercredi, il s'envolera pour Philadelphie. Le jeudi, il se dirigera vers Des Moines, dans l'Etat de l'Iowa où il restera quelques heures, et ensuite il continuera son voyage jus-



Le pape Jean-Paul II

qu'à Chicago. Il y passera la journée du vendredi. Le lendemain, il prendra l'avion en direction de Washington. Le dimanche 7 octobre il quittera la capitale des Etats-Unis pour retourner à Rome. Le programme de la tournée du pape aux Etats-Unis n'est pas encore déterminé, mais il doit rencontrer le président Carter à la Maison-Blanche.

Place aux femmes!

Alors que certaines religions se demandent si elles doivent admettre des femmes aux fonctions de ministres du culte, voilà que deux séminaires américains destinés à la formation des rabbins juifs ont décidé d'ouvrir leurs portes aux femmes. Cette nouvelle orientation de ces deux institutions date de dix ans, et il semble que cela soit attribuable aux mouvements de la libération des femmes qui sont très actifs aux Etats-Unis. A la suite de cela, une paroisse juive de Toronto a décidé d'engager comme rabbin ou chef de la synagogue, une femme du nom de Joy Lewitt; on dit que c'est la première fois qu'une femme dirige une synagogue à Toronto.

Eglises et problèmes internationaux

Le onzième congrès des relations internationales du Québec, qui se tiendra à l'université Laval du 27 au 29 septembre, portera sur la position des Eglises vis-à-vis des grands problèmes internationaux. Placée sous la présidence d'honneur du cardinal Maurice Roy, cette conférence est organisée conjointement par le Centre québécois de relations internationales, l'Institut canadien des affaires internationales (Toronto), la World Peace Foundation (Boston) et l'Institut français des relations internationales (Paris). Le thème de ces journées d'études tournera autour de trois points principaux: droits de l'homme, développement et justice sociale, paix et sécurité. Ce congrès groupera des Canadiens et des étrangers, des universitaires, des clercs et des laïques, des croyants et des incroyants.

Réalisations de l'Eglise canadienne

Au cours de la dernière année, la Conférence des évêques catholiques du Canada, dont le siège social est à Ottawa, a fait porter ses efforts dans différents domaines. Voici un bref tour d'horizon de ses réalisations et projets. Signalons d'abord que la conférence a mis sur pied un projet pastoral majeur sur la vie du couple et de la famille dans le contexte de la société moderne; cela était une façon de donner suite au dernier synode des évêques sur l'éducation de la foi. La Conférence des évêques a été active aussi dans le domaine de la justice sociale; mentionnons ses interventions sur les questions de l'immigration et des réfugiés, du chômage, sur la responsabilité sociale des entreprises canadiennes, sur la pauvreté au Canada. Au sujet de la vie de l'Eglise, les évêques canadiens ont étudié les questions des "nouveaux ministères", de la place des femmes dans l'Eglise. Rappelons que le 16 septembre les catholiques seront invités à participer à une collecte

Syndicat

DE QUÉBEC

295.⁰⁰

140.⁰⁰

140.⁰⁰

Magnifiques manteaux de SIMILI-FOURRURE
 Ces manteaux de simili-fourrure vous surprendront pour leur beauté et leur qualité:

- Tissus recherchés: imitation parfaite de léopard, renard roux ou chat sauvage. (64% acrylique et 36% coton)
- Main-d'oeuvre experte: coupe parfaite et soignée.
- Finition minutieuse: doublure piquée 100% acrylique.
- Style: enveloppant avec ceinture nouée en simili-cuir.
- Tailles: 8 à 16.

295.⁰⁰

Le manteau de VELOURS... un choix toujours apprécié
 Manteau de ligne A, garni de surpiqûres au col et au corsage, s3 boutonnant jusqu'au cou. Offert en noir, gris ou borngne. Tailles 5 à 15.

140.⁰⁰

Manteau de coupe évasée, avec col chinois surpiqué, corsage très détaillé et poignets resserrés. Offert en noir ou gris. Tailles 5 à 15.

140.⁰⁰

Pour un Hiver de Charme...